

Actu GORSSA

1870 - 2020 : 150 APRÈS

**UN ANNIVERSAIRE
ÉCLIPSÉ PAR LA CRISE**





REVUE COMMUNE À :



UNMR

Union Nationale
des Médecins de Réserve



FNPR

Fédération Nationale
des Pharmaciens de Réserve



UNVR

Union Nationale
des Vétérinaires de Réserve



ANORSCA

Association Nationale des
Officiers de Réserve du Service
du Commissariat des Armées



FNCDR

Fédération Nationale
des Chirurgiens-Dentistes
de Réserve



ANMITRHA

Association Nationale
des Militaires Infirmiers et
Techniciens de Réserve
des Hôpitaux des Armées



UNaReFSSA

Union Nationale
des Réservistes Formateurs
du SSA

Le mot du Rédac'thef

La crise sanitaire qui se prolonge et son corollaire, le gel des activités GORSSA nationales et en région, a impacté le contenu de votre revue.

Comme cela a été annoncé dans le n°1/2020, nous passons avec le présent numéro à la version numérique et à sa diffusion par mels. Si ce n'est déjà fait, communiquez votre adresse Internet aux secrétaires de vos associations respectives.

La couverture nous rappelle le 150^{ème} de la guerre de 1870-1871, avec ce fragment du panorama de la Bataille de Rezonville (16 août 1870) par Édouard Detaille et Alphonse de Neuville, visible dans le magnifique musée de Gravelotte, consacré à ce conflit. Il est regrettable que ces commémorations n'aient pu se faire, car ce conflit franco-prussien, par ses conséquences tant humaines que territoriales, est à l'origine des deux conflits mondiaux qui ont ensanglanté la première moitié du XX^e siècle et engendré des traumatismes profonds encore vivaces en 2020... Et le « *plus jamais ça* » passe aussi par le devoir de la mémoire historique et commémorative.

Ce numéro est néanmoins varié dans les thèmes abordés, prouvant que malgré le contexte, nos associations continuent à participer au côté de l'Active et à contribuer à l'information et l'instruction de leurs réservistes respectifs.

Bonne lecture et surtout gardez-vous bien
de ce méchant virus !

MCSCN^(H) Jean-Dominique CARON

REVUE DU GROUPEMENT DES ORGANISATIONS DE RÉSERVISTES DU SERVICE DE SANTÉ DES ARMÉES

chez M. SICE 3 avenue Lombart,
92260 FONTENAY AUX ROSES
site : www.gorssa.fr
courriel : gorssa.national@gmail.com

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION :

Xavier SAUVAGEON

RÉDACTEUR EN CHEF :

Chargé de l'Internet
Jean-Dominique CARON

COMITÉ DE RÉDACTION

Président : Jean-Pierre MOULINIÉ

Correspondants de rédaction :

UNMR : Yvon MESLIER

FNPR : Norbert SCAGLIOLA

UNVR : François-Henri BOLNOT

FNCDR : Jean-Paul MATHIEU

ANORSCA : Philippe MASSICOT

ANMITRHA : Erick LEGALLAIS

Région de Toulon :

Christine DULAURANS

Secrétaire de rédaction :

Marie-Hélène SICÉ

DÉLÉGATION GÉNÉRALE

Chargé de l'information,
de la communication et du Devoir
de Mémoire : Jean-Dominique CARON

Chargé des affaires juridiques et administratives : Norbert SCAGLIOLA

TRÉSORIER ET LISTING :

Michel CROIZET
14 boulevard des Pyrénées 64000 PAU
Courriel : michel.croizet@free.fr

CONSEIL SCIENTIFIQUE

Conseil Scientifique : La réunion de l'ensemble des conseils ou comités scientifiques existants pour chaque Association constituant le GORSSA compose le conseil scientifique.

RENSEIGNEMENTS DIVERS

Abonnement et Tirage :

Prix du numéro : 6 €

Prix de l'abonnement :

Membres des Associations : 30 €
Non-membres : 55 €
Étrangers : 85 €
De soutien : à partir de 90 €

Edition, Impression et Routage :

Centr'Imprim - 36100 ISSOUDUN

Dépôt légal : Juillet 2020

ISSN : 2110-7424

Crédits photographiques :

COL Baptiste, MC Blum, MCS Caron (photo de couverture), Dr Defrasne, OFFCOM EMR, FSALE, PH Gelas, MCSHC Lehot, PHC Massoubre.

« Mettons ce que nous avons de meilleur en commun
et enrichissons-nous de nos mutuelles différences »

(Paul Valéry)

Les articles et les opinions émis dans la revue n'engagent que la responsabilité des auteurs. La direction décline toute responsabilité concernant les textes et photos qui sont envoyés à la rédaction. Copyright : toute reproduction, même partielle, des textes parus dans la revue est soumise à l'autorisation préalable de la rédaction.



Les Cadets de santé: notre mission aujourd'hui est l'avenir du service de santé!

Les cadets de santé sont maintenant officiellement créés par la lettre de mission N°51280/ARM/DCSSA/EM/NP du 28 septembre 2020. Madame la Directrice centrale nous demandant de procéder à la « mise en œuvre du corps des cadets du service de santé des armées ».

Après plusieurs mois d'une mission difficile d'évaluation et de faisabilité avec la conférence des doyens et les structures hospitalo-universitaires civiles et militaire, un rapport piloté par le MGI H Foehrenbach a été validé par Madame la Directrice centrale. De nombreuses solutions disruptives ont été validées pour inscrire le recrutement du SSA vers l'avenir. Ces cadets de Santé, « militaires à temps partiel » et « étudiants à temps plein », sont nés avec un statut spécifique de « réservistes pour formation » et non plus de « réserviste pour emploi ». Grâce à cela, ils seront considérés comme des étudiants militaires et pourront être intégrés aux cursus militaires tout en validant une partie de leur formation hospitalo-universitaire civile.

À ce titre, une chaîne de gestion des formations et des parcours hospitalo-universitaires est spécifiquement créée au sein de la DFRI: la « cellule de pilotage des cadets de santé ». En son sein, les cadets seront pris en charge du recrutement jusqu'aux validations des formations. Les dossiers d'étudiants actuellement en ESR seront revus.

La clef de réussite des cadets est la création d'un corps de réservistes nationaux avec une information et une gestion des dossiers totalement dématérialisée. L'UNaRéFSSA a donc développé pour la mission une application mobile « Cadets de santé » pour smartphone (IOS et Android). Portail unique donnant, d'un côté, une information associative au soutien de l'action du SSA et de l'autre, un accès militaire sécurisé (ROC) permettant de gérer directement le dossier militaire. Cette application était « le chaînon manquant » indispensable pour réussir avec cette nouvelle population de réservistes.

C'est une véritable équipe de résilience nationale qui s'est construite autour des cadets de santé. La collaboration exceptionnelle entre le SSA et la conférence des doyens a été initiée grâce à l'UNaRéFSSA, à laquelle le SSA a confié ce rôle de prosélytisme hospitalo-universitaire avec la signature de conventions avec la Garde Nationale, l'UNOR et la conférence des doyens.

Une grande partie de la réussite de cette mission repose sur votre savoir faire de terrain et votre expérience des formations hospitalo-universitaires militaires. Tout ce travail effectué par vos équipes depuis des années va nourrir nos programmes et gratifier vos équipes. Nous construisons les maquettes de formations et vous devez en être!!

Alors ne laissez pas cette mission prioritaire démarrer sans vous et devenez formateurs de UNaRéFSSA en plus de vos activités dans vos associations de réservistes.

L'objectif est de réunir toutes les bonnes volontés qui doivent apporter leur savoir-faire et leur savoir être pour cette mission d'envergure et de confiance! Aucun d'entre nous ne peut manquer ce rendez-vous historique.

MC® J-Ph Durrieu DuFaza

Chef de la cellule de pilotage des Cadets de Santé de la DCSSA, Resp SeRFRèM 11^{ème} CMA Toulouse, Président de l'UNaRéFSSA

Sommaire

In memoriam PC(h) BAPTISTE	5
In memoriam Médecin Colonel RONDY	6
La crise du Covid à Mulhouse	7
Ce que la crise du Covid nous a appris et que proposer après !	11
Augustin Armand PARIS, quand les soignants sont victimes des épidémies	13
La SeRFRèM de Lyon à la rencontre des étudiants futurs réservistes	16
La médaille des réservistes volontaires de défense et de sécurité intérieure	18
Petit mémoire à parcourir avant sa première mission embarquée	21
Rôle des pharmaciens de la Médecine des Forces	26
Ouvrages parus - bibliographie	28
Nominations et promotions	30
Recommandations aux auteurs	31

GORSSA

Présidents d'Honneur : MC J. Huber (†), MC M. Grandrille (†), CDC A. Richard (†), PHC R. Baptiste (†), COL M. Gérard (†), VC P. Escuret (†), MCS N. Foures (†), CDC J. Robinet (†), PHC M. Caré, COL P.-J. Linon, MCS J.-P. Moulinié

Président : MCSHC X. Sauvageon (UNMR)

Vice-Présidents : CDCS J.-P. Fogel (FNCDR), PHCS J.-C. Schalber (FNPR), VC F.-H. Bolnot (UNVR), CRC1 C. Saliceti (ANORSCA), ISG2G E. de Moulin de Rochefort (ANMITHRA), MC J.-Ph Durrieu DuFaza (ANaReFSSA)

Secrétaire Général : MC J. Fogelman - **Trésorier :** CRC1 C. Saliceti

UNMR

Chez M. SICE - 3 avenue Lombart
92260 FONTENAY AUX ROSES

Tél. : 01 46 31 68 21 – Port : 06 49 22 02 89

Bureau National et Conseil d'Administration

Présidents d'honneur : MCS Numa Fourès †, MC Maurice Mathieu †, MC René-Claude Touzard †, MCS Jean-Pierre Moulinié (Président du Comité de Rédaction d'Actu-GORSSA)

Président : MCS Xavier Sauvageon (Directeur de Publication d'Actu-GORSSA)

Président Délégué : MCS Patrick Hamon

Vice-Présidents : MC Pascal Bousquier (Dél. Dép. Paris), MCS Jean-Dominique Caron (Rédacteur en chef d'Actu-GORSSA chargé de l'Internet), MCS Michel Gibelli (Dél. Zone Est), MC Eric Lecarpentier (Dél. Zone Nord/IdF), MC Xavier Wagner.

Secrétaire Général : MCS Patrick Hamon

Secrétaires Généraux Adjointes : MC Laurent Astin (Secr. des Séances), MC Jacques FOGEL-MAN (en charge de la communication et du rayonnement de l'UNMR), MC Gérard Le Lay, MP Géraldine Pina-Jomir (Dél. Zone Sud-Est).

Trésorier : MC Jean-Louis Picoche

Trésorier Adjoint : MC Frédéric Meunier (Dél. Rég. Bordeaux)

Chargé de Mission auprès du Président : MC Yvon Meslier (Correspondant de Rédaction d'Actu-GORSSA)

Délégué Général chargé des relations CIOMR : MCS Christian Le Roux

Porte-Drapeau : MC Jean-Pierre Sala

Administrateurs : MCS Hubert Bouisson, MC Emmanuel-Alain Cabanis, MC Yves Cartigny (Dél. Zone Sud-Ouest), MC Jean-Yves Coquillat (Dél. Zone Sud/Sud-Est), MC Serge Dalmas (Dél. Zone Nord/IdF), MA Laurent Fogel, MG(2S) Alain Galeano, MC Claude Gautier, MCS Michel Gibelli (Dél. Zone Est), MC Eric Hergon, MCS Georges Le Guen, MCS Jean-Jacques Lehot (Dél. Zone Sud-Est), MC Georges Léonetti (Dél. Zone Sud/Sud-Est), MC Michel Montard (Dél. Zone Est), MC Maurice Topcha.

FNPR

Adresse courriel : fnpr@free.fr

Président : PHCS Jean-Claude Schalber
66-68 rue de la Folie Regnault
75011 - Paris
jc.schalber@free.fr

Secrétaire Général : PHCS Jean-Marc Paolo
117 rue Vieille du Temple
75003 - Paris
fnpr.paolo@free.fr

Trésorier : PHC Éric Denoix
118 Parc de Cassan
95290 - L'Isle-Adam
EDenoix@aol.com

Porte-Drapeau : PHC Jean-Marc Delafontaine

UNVR

Maison des Vétérinaires,
10 Place Léon Blum 75011 PARIS

Présidents d'honneur : VC Jean-François Chary, VCS Jacques Ducos de Lahitte, VC Jean Gledel, V Pierre Tassin

Président National : VC François-Henri Bolnot fbolnot@vet-alfort.fr

Vice-Président et Délégué International :
Président Nord-Est :

VC Bruno Pelletier : drvetbp@gmail.com

Vice-Président et Délégué National :
VC Gilbert Mouthon : gmouthon@vet-alfort.fr

Secrétaire Général : VP Stéphane Nguyen
nguyen-stephane@orange.fr

Trésorier : VC Christophe Gibon
christophe.gibon@agriculture.gouv.fr

Président Sud-Ouest : VC Christophe Gibon
christophe.gibon@agriculture.gouv.fr

Président Nord-Ouest :
VC Ghislain Manet : manvet@orange.fr

Président Sud-Est :
VC Marc Verneuil : marc.verneuil366@orange.fr

Administrateurs d'honneur :
VC René Palayret †, VC Jean-Paul Rousseau,
VC Pierre Royer, VCS Claude Arnette

Administrateurs :
VC Xavier Beele : xavierbeele@aol.com
VC Christian Bouthié :
christian.bouthie@wanadoo.fr
VC Pierre de Ginestel : ginestel31@gmail.com
VC Dominique Grandjean :
dgrandjean@vet-alfort.fr
VC Charles Touge : charles.touge@gmail.com

Porte-Drapeau :
VC Pierre Gosselin : dr.gosselin@orange.fr

ANMITHRA

Adresse courriel : amithra.gorssa@gmail.com

Présidente : ISG2G Élisabeth de Moulins de Rochefort

Vice-Président : MERCS Marc Tranchet

Trésorier : MERCS Frédéric Noret

Secrétaire : AMACN Jocelyne Serre

Secrétaire Adjoint : ICAS Érick Legallais (Correspondant de Rédaction d'ActuGORSSA)

Chargée de la communication :

ISG2G Anne Vanderstock

Informatique/Internet : ISG1G Jean-Paul Carrere

ANaReFSSA

20 rue du Village, 31320 Vieille - Toulouse

Adresse courriel : unarefssa-national@orange.fr

Président : MC Jean-Philippe Durrieu DuFaza

Secrétaire Général : CDC Jean-Paul Delobel

Secrétaire Adjoint : CR1 Tristan Lamontagne

Trésorier : CRP Stéphane Bouffroy

Trésorier Adjoint : CR1 Pierre Benayoune

FNCDR

54 Cours de Vincennes
75012 PARIS

Présidents d'honneur : MM Viau †, Wintergest †, Filderman †, Budin †, Lebrun †, David †, Rimmel †, A. Richard †, C. Sebban †, J. Robinet †, J.-M. Pauchard, J.-P. Mathieu.

Bureau National :

Président : CDCS Jean-Pierre Fogel
54 Cours de Vincennes, 75012 Paris.
Tél. 01 46 28 01 36 & 06 07 26 00 20

Secrétaire Général : CDC Philippe Gateau
17 ter, rue Achille Millien 58000 Nevers.
Tél. 03 86 57 06 52 & 06 80 27 49 64

Trésorier Général :
CDC Philippe Kalifa
7 rue Nicolas Houel 75005 Paris
Tél. 06 03 29 74 64

Délégués Régionaux :

Zone Sud-Ouest : CDC Philippe Redonnet
227 route de Fronton

31140 Aucamville
Tél. 05 59 20 75 07 & 06 23 09 40 66

Zone Ouest : CDC Hervé Le Guen
26 bis route de Quélerm - 29570 Roscanvel
Tél. 06 80 04 10 20

Zone Sud-Est : CDC Michel MIENVILLE
426 av. Clemenceau

07500 GUILHERAND-GRANGES
Tél. 04 75 44 40 70 & 06 80 43 93 21

Zone Est : CDP Vincent Le Van
33 rue Léon Jolly - 51120 Sézanne

Tél. 06 71 52 47 52

Zone Nord/IdF : CDC Philippe Gateau
17 ter Rue Achille Millien - 58000 Nevers.

Tél. 03 86 57 06 52 & 06 80 27 49 64
Zone Sud/Sud-Est : CDC Jean-Michel Courbier
Avenue de l'Américaine - 13600 La Ciotat.

Tél. 04 94 29 60 80 & 06 12 81 71 08

Correspondant de la revue Actu-GORSSA :
CDCS Jean-Paul Mathieu

Délégué ADF : CDC Michel Legens

Porte-Drapeau : CDC Hadrien Diakonoff

ANORSCA

Présidents d'Honneur : COL Pierre-Jean Linon, COL Jean-Pierre Capel, COL Yves Harel, CRC1 Alain Michel

Président : CRC1 Christian Saliceti

Vice-Présidents : CRC1 Denis Blonde, CRP Benoît Fraslín, CRC1 Pascal Hugédé, CRC2 Jean-Michel Mota, CRC1 Pierre Voisin

Secrétaire général :
CRC2 Jean-Jacques Boniz

Secrétaire général Adjoint :
CRC2 Philippe Massicot

Trésorier Général : LCL Pierre Enjalbert

Trésorier Général Adjoint : CRC2 Emmanuel Le Blond du Plouy

IN MEMORIAM

PHC (H) ROGER BAPTISTE

(1915-2019)



Une figure de la Fédération nationale des pharmaciens de réserve nous a quitté au cours de l'automne 2019.

Pour écrire ces quelques lignes j'ai puisé dans les extraits d'un recueil que l'intéressé avait rédigé à l'intention de ses enfants, et petits-enfants, car comment retracer le parcours de vie de quelqu'un sans en omettre les moments importants.

Roger BAPTISTE est né le 18 avril 1915 à Angoulême.

Son père était un officier de carrière sorti du rang en 1910, officier de la Légion d'Honneur, Croix de Guerre avec palmes.

Il obtient en 1933, à Paris, les baccalauréats Mathématiques et Philosophie. Fait ses études à l'université de Paris, et en 1939 obtient le diplôme de pharmacien. De 1937 à 1942, il est interne en pharmacie des hôpitaux de Paris. Parallèlement il poursuit des études universitaires et obtient le titre de docteur en médecine à Paris en 1949 (prix de thèse et lauréat de la faculté de médecine).

Son parcours universitaire ne s'arrête pas là. Il obtient divers certificats (biologie générale, biologie approfondie, bactériologie, sérologie, optique et acoustique

médicale, hygiène et médecine du travail), et devient docteur en pharmacie à la faculté de Paris en 1961.

Pharmacien d'officine, il exerce dans le 15^{ème} arrondissement de Paris, depuis le 1^{er} janvier 1943 jusqu'en 1990. Durant cette période, il intervient dans de nombreux domaines : maître de stage, maître d'apprentissage, professeur d'enseignement technique des préparateurs en pharmacie, membre de jury d'examens professionnels, membre de jury de thèse et de jury du concours d'internat en pharmacie.

Parmi ses autres activités en relation avec la profession, il est délégué métropolitain de la Guyane au conseil central de la section E de l'Ordre des pharmaciens puis celui de la Nouvelle-Calédonie au conseil central de la section F de l'Ordre des Pharmaciens.

Il est également membre de nombreuses sociétés pharmaceutiques et de l'Académie de Pharmacie.

Au cours de sa longue vie, Roger BAPTISTE a également eu des activités dans le secteur social et familial et dans le secteur religieux au sein de sa paroisse.

Et la Réserve !

Mobilisé le 16 septembre 1939, et incorporé à la 22^{ème} SIM, il rejoint un peloton EOR à Rouen en octobre 1939. Sorti pharmacien auxiliaire, il rejoint la 22^{ème} SIM en novembre, le 24 décembre 1939 est affecté à l'HOE 2/1 à Autun. Replié le 16 juin 1940, il rejoint sa formation à Lunel le 30 juin, et démobilisé à Montpellier le 8 août 1940.

Rappelé à l'activité le 21 mars 1945, il est démobilisé par la 22^{ème} SIM le 9 octobre 1945.

A la fin de la guerre, il adhère à l'Association des pharmaciens de réserve.

Dès 1955, des postes de responsabilité lui sont confiés. D'abord administrateur de l'association des pharmaciens de réserve de la 1^{ère} région militaire puis trésorier de 1959 à 1963.

Administrateur dès 1957 de la Fédération nationale des pharmaciens chimistes de réserve, il en est de 1963 à 1969 le secrétaire général adjoint et l'unique rédacteur du bulletin de cette fédération (Le Pharmacien de réserve), puis le secrétaire général (1969-1976). En 1976, il devient, jusqu'en 1982, président de la Fédération nationale des pharmaciens chimistes de réserve.

Lire la suite page 17

IN MEMORIAM

MÉDECIN COLONEL JEAN-LOUIS RONDY (1926-2020)



Le COL Rondy est né le 9 mai 1926 à Paris d'un père médecin et d'une mère sage-femme. Il commence très tôt son engagement pour la France. À l'été 1943 il entre à l'O.C.M., l'Organisation Civile et Militaire, à Paris. C'est au sein de cette organisation qu'il participe aux combats de la libération de la capitale. Il s'engage le 27 août 1944 dans la Division Leclerc, au Régiment de Marche du Tchad. Avec cette prestigieuse unité il participe aux campagnes de France et d'Allemagne pour terminer à Berchtesgaden. Il obtient au cours de ces opérations sa première citation, à l'ordre du Régiment. Il est démobilisé en août 1946 avec le grade de sergent.

Ayant repris ses études, il est admis à « Santé Navale » en octobre 1948. Durant son cursus universitaire à Bordeaux, il passe le Brevet Parachutiste Militaire en août 1950 à l'ETAP de Pau (brevet n°38425). Thésé en 1952, promu Médecin-Lieutenant, il rejoint l'Indochine, affecté au Tonkin au 3° BEP. C'est avec cette unité de la Légion Étrangère qu'il participera aux opérations dans le delta tonkinois, puis après un saut opérationnel sur Dien Bien Phu, à toute la bataille au cours de laquelle il sera blessé par un éclat d'obus de 120mm. Capturé le 8 mai 1954, il passera 4 mois en captivité avant d'être libéré en septembre 1954. Il est à nouveau cité, à l'ordre de l'Armée.

À son retour en Métropole, promu Médecin-Capitaine en juillet 1955, il quitte la Légion pour servir successivement

au 2° Bataillon de Transmissions Colonial à Nogent-le-Rotrou, au Cameroun, à la Demi-Brigade de Parachutistes Coloniaux à Mont-de-Marsan.

Médecin-Commandant en avril 1960, il est en poste en République Centrafricaine au moment des événements du Congo Belge, puis de retour en France à la 11° DP comme médecin chef du 6° RPIMa, puis de la 20° Brigade Aéroportée. Il retrouve la Légion pour un séjour de 1965 à 1967 au sein du 3° REI à Madagascar lors des événements des Comores.

Après un bref passage au 31° Régiment de Génie à Libourne, il rejoint le Tchad de 1968 à 1972 comme Directeur du Service de Santé des Forces Armées et de Sécurité du Tchad, au moment des opérations contre Hissen Habré et les bandes rebelles. Pendant ce séjour, il est cité à l'ordre de Division et promu Médecin-Lieutenant-Colonel.

Il rentre définitivement en France et sert de 1973 à 1979 comme Président de la Commission de Réforme aux Anciens Combattants.

Médecin-Colonel en janvier 1976, il rejoint sa dernière affectation à Canjuers de juillet 1979 à octobre 1980, date de son départ en retraite.

Grand Officier de la Légion d'Honneur, Croix de Guerre 39/45 avec citation à l'ordre du Régiment, Croix de guerre des TOE avec citation à l'ordre de l'Armée, Croix de la Valeur Militaire avec citation à l'ordre de la Division, Croix du Combattant Volontaire, Croix du Combattant Volontaire de la Résistance, Croix du Combattant, il était titulaire de plusieurs décorations étrangères et portait à titre individuel la fourragère « Croix de Guerre 39/45 » du RMT.

Très attaché à la Légion Étrangère et à Monsieur Légionnaire, il ne cessera jamais d'œuvrer au profit des anciens légionnaires et plus spécialement ceux d'origine allemande, en particulier pour obtenir la reconnaissance due aux blessés d'Indochine ou d'Algérie. La Légion lui a exprimé sa reconnaissance en lui conférant la distinction de Légionnaire de 1ère Classe d'honneur en 1985 et en lui demandant d'être le porteur de la main du Capitaine Danjou le 30 avril 2018 lors de la commémoration du 155^{ème} anniversaire du combat de Camerone à Aubagne.

Doyen des médecins de la Légion, c'est un Grand Monsieur et un Grand Ancien qui a rejoint dans la nuit du 21 au 22 juillet 2020 Saint Antoine, Saint Michel ... et Saint Luc.

MCSCN(h) Jean-Dominique CARON

LA CRISE DU COVID19 À MULHOUSE

GEORGES-FABRICE BLUM¹



Vue générale de l'EMR

Du 17 février au 24 février 2020 a lieu un rassemblement évangélique à MULHOUSE rassemblant 2500 fidèles à l'église de la Porte ouverte chrétienne pour 5 jours de prière et de jeûne. On avait déjà vu à la télévision des images de HUAN en Chine de cette infection, mais on se disait la Chine c'est très loin, et rien de cela ne peut nous arriver ici en France. On avait vu les images à la télé du Diamond Princess dès le 1^{er} février où 700 personnes avaient été infectées par le Corona Virus, mais c'était loin et on se disait cela ne peut pas nous arriver en France, c'est si loin. Très rapidement et dès le 3 mars les appels du Samu à Mulhouse passent de 500 appels à 1000 appels par jour. On commence à parler de cette mauvaise grippe due à un virus, le CORONA VIRUS, mais tout le monde parle encore à ce moment d'une mauvaise grippe et les pouvoirs publics nous disent qu'il n'y a pas à s'inquiéter et que les masques ne sont nécessaires que pour les soignants !

Je décide néanmoins de partir en vacances de sports d'hiver avec ma femme, un peu soucieux quand même par l'existence de cette mauvaise grippe, d'autant que

mon meilleur ami et confrère le Docteur Jean-Marie B. est souffrant et très dyspnéique. J'apprends qu'il respire mal et qu'il a dû se faire hospitaliser pour recevoir de l'oxygène. Depuis il est mort de ce Corona virus ! !

Mais tout le monde est rassuré encore par nos autorités de santé qui martèlent à la télévision : « *c'est une mauvaise grippe ; il n'y a pas lieu de s'inquiéter* ».

Réveil dimanche matin 15.03.20 à 9h à Val d'Isère, aucune télécabine ne fonctionne, ni aucune remontée mécanique. Je descends à la réception de l'hôtel qui m'apprend que la station va fermer à midi et que nous devons la quitter au plus vite.

J'appelle sur le trajet de retour mon Député Olivier BECHT dont je suis le conseiller spécial santé et lui propose de répondre aux appels des citoyens pour les rassurer depuis la permanence parlementaire.

Les autorités de santé commencent à nous informer de la dégradation de la situation sanitaire à Mulhouse à cause du cluster des évangéliques, mais on nous dit toujours que nous n'avons pas besoin de masques ! ! !

¹ Médecin en Chef®, Maître de Conférences associé des Universités, Conseiller Spécial Santé du Député Olivier BECHT (Président du Groupe Agir Ensemble)



L'ARS Grand-Est ne veut pas entendre parler de l'aide que pourrait lui apporter les cliniques privées et j'alerte mon Député Olivier BECHT et le Préfet du Haut-Rhin Monsieur Laurent TOUVET, qu'il est nécessaire que tous les acteurs de santé s'unissent à Mulhouse pour effectuer cette mission au service de la population. Nous rentrons alors dans la crise mais avec 10 jours de retard !!

La Fondation de la Maison du Diaconat (groupe privé à but non lucratif de 1000 lits) met dès le 15 mars, 7 médecins anesthésistes et 7 IADE à la disposition du GHRMSA (groupe hospitalier de Mulhouse sud Alsace) qui est vite submergé et manque cruellement d'urgentistes et de médecins anesthésistes-réanimateurs, depuis la crise des urgences d'octobre 2019 où la majorité des médecins urgentistes avaient démissionné.

Olivier BECHT, Député du Haut-Rhin, met en place au sein de notre cabinet parlementaire, une cellule d'aide aux entreprises pour guider les chefs d'entreprises, artisans, commerçants et professions libérales dont l'activité économique étaient gravement impactée par la crise, et tente de trouver des aides financières auprès de l'État et des collectivités locales. Il joue le rôle relais entre les acteurs locaux (hôpitaux, cliniques...) et le Gouvernement pour accélérer les délais de livraison de masques, de respirateurs, de blouses...

Il permet la facilitation de livraisons de commandes de masques en provenance de Chine par des acteurs privés en arrangeant les procédures de douane à l'arrivée des avions en France.

Lundi 16 mars, le Président de la République annonce au journal de 20 heures la mise en place à Mulhouse, d'un hôpital de campagne du SSA (Service de Santé des Armées) : l'EMR SSA.

A ce moment il fallut chercher des housses pour y mettre les morts (200 à 300 housses), les morgues étant débordées.

Olivier BECHT agit auprès d'Olivier VERAN pour avoir l'autorisation de tester le traitement par l'hydroxychloroquine dans quelques services français, dont celui du Diaconat à Mulhouse.

Nous avons demandé au niveau du Ministère de la santé d'avoir des kits de dosages, il n'en restait que 4 et il en fallait 500 !

Nous vivons alors une véritable insulte de l'ARS Grand-Est à l'égard du Diaconat, clinique privée ; l'ARS suspecte que nous demandions une autorisation de service de réanimation pour faire de la chirurgie réglée. Nous achetons 4 respirateurs pour prendre en charge des malades Covid de l'hôpital public et l'ARS nous demanda de remplir un gros dossier administratif d'autorisation avec des plans pour pratiquer la réanimation ! Olivier BECHT intervient alors immédiatement durant la nuit auprès du Ministère de la santé pour faire comprendre au ministre que ce n'est pas le moment de remplir un dossier administratif d'autorisation, mais qu'il nous faut une autorisation immédiate afin effectuer de la réanimation médicale, des malades étaient en train de mourir !!! La décision du Ministre de la santé Olivier VERAN a été donnée immédiatement et ce avec une réponse positive.

Vendredi 20 mars à 19h11, demande de l'hôpital de Mulhouse et du Diaconat pour recevoir des réactifs biologiques de dosage qui étaient bloqués sur une plateforme de distribution d'un transporteur. Le fournisseur nous alerte que les kits sont prêts pour être livrés lundi, mais la plateforme est bloquée. Le préfet donne l'ordre aux forces de l'ordre d'ouvrir immédiatement la plateforme afin de pouvoir livrer l'hôpital de Mulhouse et le Diaconat. Une histoire analogue a été gérée de façon identique à Marseille.

Cette même journée, a lieu la première évacuation de 6 malades par avion (opération Morphée) du GHRMSA vers le CHU de Bordeaux.

Lundi 21 mars, nous apprenons que la Chine vient de débloquent 100 000 masques pour la Fondation de la Maison du Diaconat, celle-ci ayant été référencé par le gouvernement chinois en tant qu'hôpital partenaire et ce du seul fait qu'il y a 2 ans j'avais accueilli une interne en gynécologie d'origine chinoise pour un stage bénévole. Quelle providence !

Mercredi 25 mars, le Président de la République vient à Mulhouse visiter l'hôpital militaire de campagne l'EMR SSA (Établissement Militaire de Réanimation).

Le Président de la République a mobilisé l'armée sur une nouvelle opération nommée « *Résilience* » afin d'aider notamment à la logistique de crise pour acheminer les masques, les blouses, les charlottes, les respirateurs, les kits de test qui font tellement défaut dans beaucoup de territoires en France pour le personnel hospitalier mais aussi en masques pour les pompiers, les personnels des établissements médico-sociaux, les EHPAD, les médecins et infirmiers libéraux, les pharmacies, les laboratoires, les policiers et gendarmes, les employés de pompes funèbres, les caissiers de grande surface et de commerces alimentaires.

Le Diaconat, clinique privée, a déjà pris en charge à cette date 120 personnes dans 4 unités COVID, 3 unités COVID sur le Diaconat Roosevelt et 1 unité COVID sur le Diaconat Fonderie et il y aura jusqu'à 11 unités de coorting et jusqu'à 350 Personnes atteintes de Covid 19 dans les cliniques de la Fondation de la Maison du Diaconat.

Olivier BECHT agit auprès de Gérard DARMANIN, qui était Secrétaire d'Etat auprès du Ministre de l'économie et des finances, pour permettre qu'un avion puisse atterrir avec 200 000 masques à l'aéroport Charles de Gaulle pour livraison à Strasbourg. Son intervention est positive, et les formalités douanières ont été assouplies.

Olivier BECHT a aussi joué le rôle d'intermédiaire entre l'hôpital de MULHOUSE et une société internationale de transport basée à Rixheim dont le directeur a accepté de rendre service en mettant des camions à disposition pour chercher rapidement des livraisons de masques et de matériel médical à l'autre bout du pays.

Le 11 avril a lieu une réunion au GHRMSA avec deux représentants de l'ARS Grand-Est, première réunion

présentielle d'un membre de l'ARS, et ce un mois après le début d'une crise sanitaire sans précédent ! Les autres réunions avec l'ARS s'étaient faites journalièrement depuis le début de la crise, mais par visio-conférences.

Une des directrices de l'ARS, médecin de son état, expliqua que la crise était un véritable mur et que cela était dramatique, qu'il fallait s'adapter et qu'ils étaient là pour aider l'organisation territoriale. Après que les différents participants eurent prit la parole, je suis intervenu en remerciant tout d'abord les acteurs locaux, leur souffrance et en soulignant que j'enseigne la qualité à l'université. J'ai exprimé le fait et ai déploré que l'ARS ne nous ait pas aidé à s'adapter, ni à s'organiser au niveau territorial, qu'elle n'ait fait qu'une gestion normative et non pas une gestion de projet, ni à fortiori une gestion de crise.

Jeudi 16 avril l'après-midi, une réunion est organisée au CRM (Centre de Rééducation de Mulhouse) avec son directeur et le Médecin Général Inspecteur commandant l'EMR, son état-major et moi-même pour mettre en place rapidement la prise en charge de ces patients une fois sortis de réanimation suite au COVID. La rééducation devait démarrer dès le 22 avril au CRM avec l'appui des ORL, des pneumologues et de cardiologues du Diaconat qui devraient être rémunérés par le CRM mais sur une dotation spéciale donnée par l'ARS. Certains problèmes étaient encore à résoudre à savoir la possibilité de faire des radiographies pulmonaires sur le site du CRM. L'armée a proposé de mettre à disposition un appareil mobile de radiologie, le Diaconat mettait à disposition des radiologues et des manipulateurs radio mais nous nous sommes aperçus qu'il n'y avait plus d'autorisation de pratiquer la radiologie dans ce CRM depuis plus de 10 ans. Les représentants de l'ARS nous ont alors annoncé qu'il fallait avoir cette autorisation et qu'elle émanait de l'Agence de sureté nucléaire ; un autre dossier administratif était donc à nouveau à remplir !

QUELLES SONT LES LEÇONS QU'IL CONVIENT DE TIRER DE CETTE CRISE ?

Pourquoi la France a-t-elle pris tant de retard ? Il y a en fait plusieurs causes : tout d'abord le manque de tests. En Allemagne dès le début, on a testé massivement, 140 000 tests par semaine dès les premiers jours et à l'heure actuelle 700 000 tests par semaine. Deuxièmement nous manquions en France cruellement de masques ; nous en produisons 8 millions par semaine, alors que le Maroc en produit lui 5 millions par jour. On nous a dit au début de cette crise, que nous avions assez de masques, mais que seuls les soignants devaient en porter ! Le discours a, comme vous le savez, bien changé depuis. On nous a bel et bien enfumé ! Les chiffres parlent d'eux-mêmes, en Allemagne 9000 morts, alors qu'en France nous avons plus de 30 000 morts. Ceci-dit les Allemands ont testé

LA CRISE DU COVID19 À MULHOUSE

dès le début. Ils ont pris conscience rapidement qu'il fallait se confiner et ont pris des décisions courtes dans des circuits courts comme les « Länder » qui ont chacun leur politique de santé en fonction de la situation locale, ce que nous devrions aussi faire en France. Ils ont aussi plus de lits de réanimation que nous : 15 000 lits, alors qu'en France nous n'en avons au départ que 5 000.

Alors en France, le Président de la République nous a annoncé une première phase de déconfinement pour le 11 mai. Depuis fin mai La France est revenue au vert quasi partout, mais ce n'est pas la fin de la crise sanitaire de la Covid 19. Le retour des vacances d'été nous a déjà prouvé qu'une deuxième vague reste possible. Ce qui est néanmoins rassurant, c'est que nous avons appris comment mieux prendre en charge ces malades atteints de la Covid 19 en utilisant des anti-inflammatoires et des anticoagulants, tout en sachant qu'il ne faut pas non plus les intuber trop vite.

Mais il faudra encore bien longtemps continuer à suivre les mesures barrières : pas de rassemblements quels qu'ils soient (familial, religieux, citoyen comme des élections !), ne pas serrer les mains, ni s'embrasser, mettre des masques et tous se laver les mains au savon ou avec une solution hydroalcoolique le plus souvent possible.

LA LEÇON C'EST QU'IL EÛT FALLU TESTER, ISOLER ET TRAITER PLUS TÔT.

A la lumière de tous ces dysfonctionnements, il me semble impératif de changer notre système opérationnel de santé en France et de recourir à des circuits décisionnels beaucoup plus courts.

Force est de constater qu'il va falloir faudra redonner la main aux préfets pour organiser et gérer les crises avec une sorte de direction départementale de l'action sanitaire et sociale comportant à sa tête un médecin et un

gestionnaire administratif et sous l'autorité du préfet, comme nous l'avions avant la création des ARS en 2010.

Les ARS, malheureusement déconnectées de la réalité du terrain, ont fait la preuve de leur inefficacité avec une gestion uniquement normative, sans aucune anticipation, ni gestion de projet et encore moins une gestion de la crise sanitaire.

Il faudra revoir nos stocks de masques, de médicaments, de respirateurs, le nombre de lits de réanimation et la logistique des derniers kilomètres pour le transport et la distribution du matériel médical au plus proche des citoyens.

Il faudrait repenser complètement notre industrie autour de la santé et relocaliser des unités de production de masques, de respirateurs et de médicaments sur le territoire national ou du moins en Europe.

Il nous faudra aussi changer notre modèle de société en remettant l'Humain au centre de nos priorités et retrouver nos valeurs de Responsabilité et de Solidarité.



De G à D : M. SENGLER (président du CME), Mme KRENKER (Directrice du Groupe Hospitalier de la Région de Mulhouse et Sud-Alsace), MGI ESCARMENT (commandant l'EMR), MC® BLUM



CE QUE LA CRISE DU COVID NOUS A APPRIS ET QUE PROPOSER APRÈS !

OLIVIER BECHT¹



« *Nous ne sommes pas prêts pour la prochaine épidémie* ». Cinq ans après, les mots de Bill Gates lors de son TED Talk de mars 2015 à Vancouver résonnent comme une prophétie de mauvais augure. Mais le monde y est resté sourd. Le passage à l'an 2020 sonnait pourtant comme une ouverture vers une nouvelle décennie pleine de promesses. La pandémie de COVID-19 nous a plongé dans un abysse de mort, de souffrance, de peur, d'immobilisme, de confinement. L'ensemble de l'Humanité s'est retranchée, ou du moins, les populations qui ont eu ce privilège. Le monde tel que nous le connaissons s'est arrêté. La vie, suspendue. Et la Terre se mettrait, nous disent les plus optimistes, à respirer.

Nous sortirons de cette crise sanitaire, qui n'est pas sans précédent, mais il nous faudra naviguer dans les eaux troubles d'une crise économique et sociale, la plus grave depuis celle de 1929. Il faudra faire l'effort de construire, plutôt que de reconstruire pour paraphraser Paul Valéry, et je proposerai un nouveau projet de société, qui remettra l'Homme et la planète au cœur de ces questions.

En tant que député de la 5e circonscription du Haut-Rhin et Président du groupe Agir ensemble à l'Assemblée Nationale, j'ai été amené à gérer cette catastrophe avec les partenaires locaux de la santé et les partenaires administratifs dans une zone devenue l'épicentre du COVID-19 en France à Mulhouse et sa région. Cette pandémie s'est faite suite à un rassemblement évangélique qui a eu lieu à Mulhouse du 17 au 24 février et qui a rassemblé 2500 fidèles qui ont prié tous ensemble durant une semaine à l'église de la Porte ouverte chrétienne.

J'ai analysé comment la France était arrivée à cette situation que nous connaissons aujourd'hui. A l'aide de multiples exemples de dysfonctionnements, principalement bureaucratiques et vécus en direct sur le terrain durant cette crise et qui ont mis en péril la santé et la sécurité de nos concitoyens, je me suis rendu compte comment notre système de santé était devenu inopérant, tant il était devenu uniquement normatif et non plus du tout opérationnel.

¹ Député du Haut-Rhin, Président du Groupe AGIR ensemble

CE QUE LA CRISE DU COVID NOUS A APPRIS ET QUE PROPOSER APRÈS



Ce constat m'a permis d'envisager cette crise comme l'ultime opportunité d'un changement de modèle économique, social et environnemental, en lieu et place de la dynamique classique de l'Histoire qui opère généralement ce type de mutation à l'issue d'une guerre ou d'une révolution.

La crise du COVID-19 serait ainsi un drame, mais aussi l'opportunité pour une Humanité déjà en proie à une mondialisation des colères, pour lui faire accepter d'entrer dans une nouvelle ère.

A lumière de ces constats je propose un nouveau modèle de gouvernance, au niveau international, européen et national. A la tentation du repli nationaliste et du retour de l'État providence, j'oppose une nouvelle providence et une nouvelle mondialisation, incluant une gouvernance plus juste, plus représentative et plus efficace pour régler les enjeux planétaires, et faisant la part belle aux circuits courts. Nous devons produire à nouveau en France, des médicaments, des masques, du matériel de réanimation, pour ne plus être dépendant



d'autres pays. Nous devons réformer notre système de santé qui se doit d'être plus opérationnel, plus réactif et moins normatif.

Je propose, pour valeur motrice, la confiance rétablie entre les différents acteurs de ce nouveau système et ce dans une société nouvelle qui devra se construire sur un socle comportant 3 piliers fondamentaux que sont : la Liberté, la Responsabilité et la Solidarité.



De G à D : Dr NOIZET (chef de service SAMU 68 urgences Mulhouse), MGI ESCARMENT (commandant l'EMR), M. le Président MACRON, M. BECHT (Député du Haut-Rhin)

AUGUSTIN ARMAND PARIS

(1834 -1854)

QUAND LES SOIGNANTS SONT VICTIMES DES ÉPIDÉMIES

JEAN-DOMINIQUE CARON'



© Crédit photo Docteur Marie-Odile Deirasne

Dans le Grand Cimetière de Dijon, dit Cimetière des Péjoces, au hasard des allées, on passe devant une tombe « d'actualité »...

Cette tombe porte sous le caducée l'épithaphe : « À Augustin Armand PARIS, élève en médecine et lauréat de l'École de Dijon, mort le 30 juin 1854 à 20 ans, victime de son dévouement pendant l'invasion de l'épidémie cholérique ». Les panneaux latéraux ajoutent : à gauche « La ville de Dijon, le Conseil Général » et à droite « L'École de Médecine et sa Famille ».

Qui est donc ce jeune confrère décédé précocement ?

Augustin Armand est le second d'une fratrie de trois enfants, d'une lignée de dijonnais.

Son père Pierre, né le 3 messidor an II (21 juin 1794) d'un père tapissier, épouse le 26 janvier 1831 Marie Angélique Jenoudet, née à Beaune le 1^{er} décembre 1801. Il est noté dans l'acte de mariage que Pierre Paris est « *Docteur en Médecine et Chirurgie* ». De cette union naissent deux fils et une fille : Albert Jacques Reine le 9 juillet 1832, qui décèdera à l'âge de 8 ans le 22 octobre 1840 ; Augustin Armand le 29 janvier 1834 ; Cécile le 30 janvier 1837, qui restera célibataire sans profession et décèdera le 14 août 1907.

L'exemple de son père a certainement orienté le destin du jeune Augustin. En effet, le Docteur Pierre Paris est un praticien reconnu à Dijon, chirurgien de l'hôpital et professeur d'anatomie à l'École Préparatoire de 1857 à son décès survenu le 12 février 1864. Sa veuve lui survivra jusqu'au 22 mai 1889.

LA MARCHÉ DU CHOLÉRA EN FRANCE 1832 ET 1854

Une première vague a déferlée sur la France en 1832, venu d'Angleterre et sévissant déjà sur le littoral français de la Manche fin 1831. Plusieurs cas sont décelés à Paris au début de l'année 1832 et la Gazette Médicale avoue fin mars « *Il y a plusieurs mois déjà que nous avons en notre possession plusieurs cas douteux de choléra... Mais la crainte d'alarmer une population déjà fort inquiète nous a fait garder le silence...* ». En avril 1832, l'épidémie rayonne dans la Seine et fait tache d'huile en s'étendant à l'ensemble du Bassin Parisien, au Nord et l'Est de la France, s'arrêtant aux marges armoricaines, au seuil du Poitou, du Berry et du Morvan. L'épidémie se rétracte peu à peu à partir d'août et en octobre ne persistent que deux zones très localisées dans les Côtes-du-Nord et le Morbihan, ainsi que dans la Somme et le Nord. Durant cette période, certains départements ont vu tripler leur nombre de décès. La Côte d'Or a eu, quant à elle, un indice de surmortalité de 1,82. On estime à environ 102 000 le nombre de personnes ayant succombé au choléra durant cette année.

' MCSCN(h) Vice -Président de l'UNMR et de la SMLH94, Rédac'Chef d'ActuGORSSA

AUGUSTIN ARMAND PARIS (1834 -1854) QUAND LES SOIGNANTS SONT VICTIMES DES ÉPIDÉMIES

Vingt ans après, une seconde épidémie frappe la France, débutant dans le courant de l'été 1853 dans les ports de la Baltique et de la mer du Nord. Après une dissémination progressive à l'automne 1853 dans toute l'Europe du Nord-Ouest, les premiers cas apparaissent en France fin septembre au Havre pour atteindre Paris mi-novembre. La flambée de l'épidémie à tout le territoire se produit à la fin de l'hiver 1853 et pendant toute l'année 1854. Restant circonscrite dans un premier temps à la Seine, elle se propage dès juin aux départements de l'Est, puis vers le Sud-Est, dont la Côte d'Or. En août et septembre les zones contaminées atteignent progressivement leurs extensions maximales, recouvrant alors le Jura et le Midi (concernant tous les départements au sud-est d'une ligne Tarbes-Lyon, Corse incluse). L'épidémie s'évanouit durant les trois derniers mois de l'année. Durant cette année 1854, le nombre d'inhumation double voire triple dans les zones concernées. Elle aura fait au total 143 000 victimes.

LE CAS PARTICULIER DE TALMAY

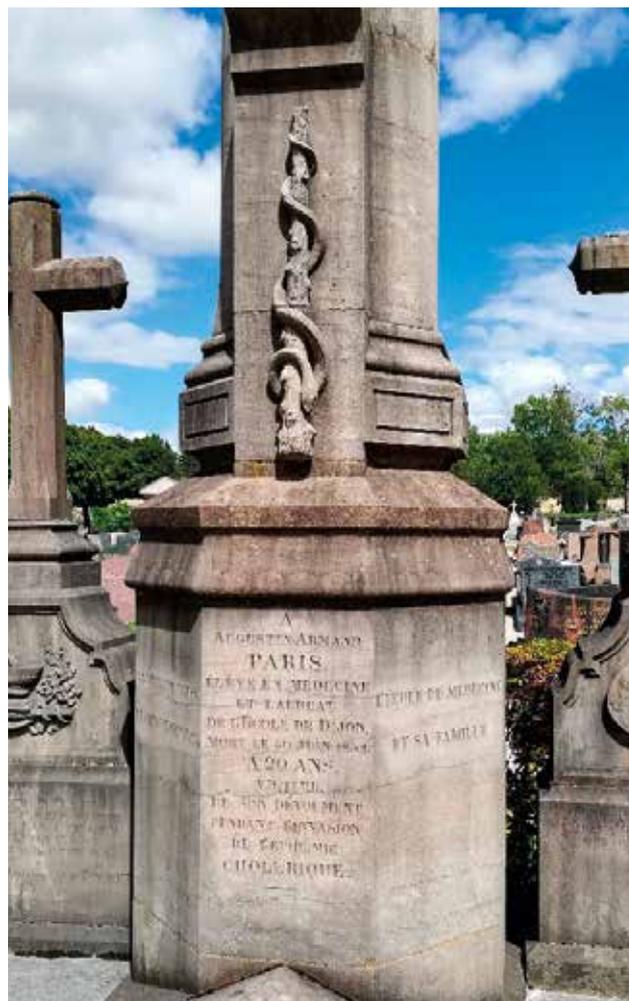
Talmay est une commune de Côte d'Or, située dans le canton d'Auxonne, à une quarantaine de kilomètres à l'est de Dijon. Au dernier recensement de 2017 on compte 576 habitants.

L'épidémie cholérique de 1854 a laissé des traces importantes : au recensement de 1851, 1190 âmes peuplaient le village. Celui de 1856 fait apparaître une baisse de plus de 100 personnes, avec 1089 habitants. Le tableau 1 montre les conséquences de l'épidémie dans le village en 1854 :

	1851	1852	1853	1854	1855	1856	1857
Naissances	41	37	25	31	31	30	46
Mariages	10	9	12	12	9	16	9
Décès	36	36	18	96	31	24	30
Variation pop.	+5	+1	+7	-65	0	+6	+16

Le tableau 2 indique la répartition des décès par tranche d'âge, avec une moyenne des décès à 50,4 ans :

Tranches d'âge	Nombre de décès
0-9	13
10-19	3
20-29	6
30-39	9
40-49	13
50-59	11
60-69	13
70-79	14
80-89	11
> 90	3



© Credit photo Docteur Marie-Odile Defrasne

L'étude des registres d'État Civil ne permet pas en revanche de faire la part entre les « décès courants » et les « décès cholérique ». Cependant à 3 reprises apparaissent à quelques jours d'intervalle un décès dans une même famille, donnant une idée de l'impact de l'épidémie.

AUGUSTIN PARIS, CE HÉROS...

Le château de Talmay, actuellement hôtel de luxe, appartient depuis 1847 à la famille et aux descendants du baron Paul Thénard qui fut maire de la commune de 1852 à 1856. C'est dans ce château qu'est décédé Augustin Paris comme le spécifie l'acte de décès : « L'an mil huit cent cinquante-quatre, le trente du mois de juin... par devant nous Paul Thénard, Chevalier de la Légion d'Honneur, Maire et officier de l'État Civil de la commune de Talmay, canton de Pontallier, Côte d'Or, sont comparus Alexandre Languillat, valet de chambre, et François Voland, régisseur, tous les deux domiciliés à Talmay et amis du décédé, lesquels nous ont déclaré qu'aujourd'hui à deux heures du matin, monsieur Augustin Paris, âgé de vingt ans et cinq mois, élève en médecine, célibataire, ... est décédé au château de Talmay, ... ».

Ce décès dans les circonstances particulières de l'épidémie de choléra, et compte tenu de la notoriété du père du défunt, a marqué les esprits.

Dès le jeudi 6 juillet 1854, le Journal des débats politiques et littéraires rapporte : « On lit dans le Spectateur de Dijon : « M. Armand PARIS, fils de M. le docteur Paris, et l'un des élèves les plus distingués de l'École secondaire de Médecine de Dijon, est mort victime de l'épidémie qui sévit à Talmay, où il s'était rendu spontanément pour se dévouer au service des malades. C'est une mort glorieuse, sans doute, que celle d'un jeune homme succombant, au début de sa carrière, sur le champ de bataille du médecin ; mais elle doit néanmoins exciter des regrets d'autant plus vifs, qu'elle atteint un élève qui légitimait les plus belles espérances, et dont la perte désole une honorable famille, et surtout un père qui formait son fils à l'école du dévouement et de la science. »

Deux jours plus tard, c'est au tour du Courrier de Saône et Loire de revenir sur l'évènement : « Les correspondants du Midi annoncent que le choléra a fait apparition dans quelques villes de la vallée inférieure du Rhône, entr'autres à Arles et Avignon. D'un autre côté, on annonce que quelques villages de la Côte-d'Or ont été atteints aussi par des maladies et nous lisons dans la Tribune de Beaune : « M. Armand Paris, élève-lauréat de l'école de médecine de Dijon, est mort à Talmay, dans la nuit de vendredi à samedi, au milieu des malades auxquels il prodiguait des soins depuis trois semaines. Atteint lui-même, à cinq heures du soir, par l'épidémie qui sévit dans ces localités, il est tombé au poste d'honneur après sept heures d'horribles souffrances, ayant ainsi fait tête à l'ennemi commun jusqu'au dernier moment.

Hélas ! quelques heures encore avant sa maladie, il écrivait une lettre à sa mère dans laquelle il se félicitait d'avoir, à force de soins et de persévérance, rappelé à la vie un malheureux dont la position était désespérée. – Fallait-il donc une victime au fléau, qu'il s'est si promptement vengé sur son jeune et courageux adversaire du succès qu'il venait de remporter ? ».

Enfin dans son compte rendu des travaux de la Section des Sciences pour les années 1854 et 1855, Monsieur le Secrétaire de l'Académie des Sciences, Arts et Belles-Lettres de Dijon rend un vibrant hommage à Augustin Paris : « Vous avez affecté à une destination spéciale les fonds que la munificence municipale affecte à l'Académie pour l'année 1854. L'affreuse épidémie qui a décimée la Côte-d'Or a produit de nombreux et nobles dévouements ; vous avez été émus des malheurs qui ont frappé certaines familles, et vous avez décerné des médailles commémoratives à la mémoire des hommes qui ont trouvé la mort dans l'accomplissement de leurs devoirs.

Un jeune élève de l'École de médecine de Dijon, Armand PARIS, s'est élancé l'un des premiers pour combattre l'épidémie qui sévit encore sur les communes qui nous environnent ; et, après vingt journées de fatigues incessantes, de dévouement généreux, il est tombé mortellement frappé ! Un cri de regret et d'admiration s'est élevé de tous les cœurs pour cette victime de vingt ans, et l'Académie s'empresse d'offrir à

sa mère éplorée la médaille d'honneur que son enfant a si bien méritée. Puisse aussi cet hommage de l'Académie ajouter à la consolation que le père d'Armand Paris doit trouver dans cette pensée, que son fils a donné un grand exemple de courage et de vertu. »

Le 31 mars 1855 la Médaille d'or de 1^{ère} classe d'Encouragement pour l'Industrie Départementale et Actes de Dévouement est remise à la famille d'Armand Paris, mort à Talmay, victime de son dévouement envers les cholériques.

EN GUISE D'ÉPILOGUE

Le destin tragique de ce jeune confrère dijonnais est d'une actualité brûlante en 2020... Et l'emphase des éloges des intervenants tant de la presse que des institutions montre que déjà au XIX^e siècle une crise sanitaire laissait une empreinte profonde dans la population. Que dire aussi de l'aveu de la Gazette Médicale en 1832... Cet article est dédié à la mémoire d'Augustin Armand Paris toujours visible au cimetière des Péjoces et à celles des soignants victimes de la COVID19.

RÉFÉRENCES

1. La marche du choléra en France 1832-1854, Patrice Bourdelais, Michel Demonet et Jean-Yves Raulot. Annales. Économie, sociétés, civilisations. 33^e année, n°1, 1978, portail Persée.
2. Mémoires de l'Académie des Sciences, Arts et Belles-Lettres de Dijon, deuxième série, Tome III, année 1854.
3. Mémoires de l'Académie des Sciences, Arts et Belles-Lettres de Dijon, deuxième série, Tome XVI, année 1870.
4. Notice nécrologique sur Armand Augustin PARIS, élève en médecine, mort à Talmay, le 25 juin 1854 pendant l'épidémie cholérique, par J.R. Paris, Paris 1856, cabinet L. Marchant.
5. Courrier de Saône et Loire, 14^e année, n°1406, samedi 8 juillet 1854.
6. Journal des débats politiques et littéraires, jeudi 6 juillet 1854.
7. Médaille d'honneur pour acte de courage et de dévouement, Wikipédia.
8. Archives Départementales de la Côte d'Or.

LA SERFREEM DE LYON À LA RENCONTRE DES ÉTUDIANTS FUTURS RÉSERVISTES

MICHEL DALEGRE¹, BERNARD MASSOUBRE², CAROLINE BOULLIAT³



Les SeRFReM (Sections de Recrutement et de Formation de la Réserve Militaire) sont des entités fonctionnelles du CERFER (Centre expert de recrutement, de formation et de rayonnement de la réserve). Elles sont soutenues localement par les organismes du Service de Santé des Armées.

Composées de réservistes, elles ont en charge le recrutement, la formation initiale des réservistes du SSA et le maintien de leurs compétences opérationnelles.

Le chef de la SeRFReM de LYON est le MP[®] François DEMESMAY. Son adjoint est le MP[®] Géraldine PINA-JOMIR. La formation d'appui de la Serfrem de Lyon est placée sous l'autorité du Médecin-Chef du 7^{ème} CMA. La SeRFReM de Lyon couvre le bassin de recrutement des trois CMA de la région Auvergne-Rhône-Alpes : Lyon, Clermont-Ferrand et Grenoble.

On distingue trois pôles principaux :

- Le Pôle Emploi-Rayonnement (PHC[®] Michel DALEGRE Chef de Pôle, PHC[®] Bernard MASSOUBRE Adjoint).
- Le Pôle Recrutement (Col. [®] Christian BARDOT) chargé de préparer les dossiers de recrutement pour les futurs réservistes, en vue de la signature de leur ESR, et des officiers sous contrat et commissionnés.
- Le Pôle Formation (CR3[®] Marion TOURRETTE) qui gère les formations initiales : PMIDN (Préparation Militaire Initiale Défense Nationale) Santé, les FMIR (Formation Militaire Initiale du Réserviste) et participe à la formation continue des réservistes (FRAOS...).

Avec le PHC[®] MASSOUBRE, nous intervenons dans toute la Région, en uniforme (et sous ESR). Nous sommes accompagnés d'un infirmier dans les IFSI (Institut



de Formation en Soins Infirmiers) et d'un médecin dans les Facultés de Médecine. Leur présence est cruciale. Elle permet d'apporter un témoignage concret et spécifique de leur activité au sein de la Réserve.

Le but est de présenter le SSA aux étudiants, et de proposer les différents contrats (Réserve, Officier Sous Contrat ou Active) susceptibles de les intéresser.

Après accord de la direction de l'établissement, l'intervention a lieu dans le cadre de forums de l'emploi, ou le plus souvent dans le cas de l'U.E.3.3 dont le but est de faire découvrir les facettes moins connues du métier d'infirmier.

Aidé d'un diaporama, nous intervenons pendant environ deux heures :

- La première partie présente le SSA au sein des forces, son organisation, ses personnels et ses matériels.

- Dans la deuxième partie, l'infirmier (ou le médecin) illustre les spécificités de son activité au sein de la réserve opérationnelle.
- La troisième partie aborde les types d'engagement : stages PMI-DN Santé, ESR, FMIR, OSC...



Ce réseau, initié en 2015, répond aux diverses demandes des enseignants et des élèves. Nous orientons les personnes souhaitant s'engager à contacter le Pôle Recrutement de la SeRFReM pour leur contrat.

Pour la Faculté de Médecine et de Pharmacie de Lyon, la SeRFReM est présente lors des

Dans certains IFSI (de Privas, du Vinatier à Lyon par exemple), nous avons mis en place des conventions de stage. Elles permettent à une vingtaine d'étudiants volontaires, de 1^{ère} ou de 3^{ème} Année, de connaître davantage le SSA en effectuant une PMI-DN Santé. La durée est d'une semaine sur le terrain, et elle entre dans le cadre des 10 semaines de stages obligatoires de fin de cycle. A l'issue de ce stage, 30% des élèves environ signent un ESR dans les trois ans.

Après chaque intervention, nous prenons les coordonnées des élèves les plus motivés, afin de garder le contact. Ils seront notamment avertis des dates des PMI-DN Santé.

Deux fois par an, nous recherchons des volontaires pour participer aux PMIDN Santé : soit auprès des deux IFSI conventionnés, soit directement avec les étudiants rencontrés les années précédentes. Nous gérons la réception des données administratives fournies par l'IFSI et les élèves volontaires. Nous constituons leurs dossiers et les transmettons ensuite à la section Formation de la SeRFReM.

RUDE (Rencontres Université Défense Entreprises) ou de la JNR (Journée Nationale du Réserviste). Ces manifestations permettent de resserrer le lien Armée-Nation en rencontrant les étudiants.

Nous sommes également présents à la Faculté de Médecine de Saint-Etienne. Nous y faisons une conférence aux étudiants et aux internes.

En 2017, la SeRFReM de LYON a reçu le Prix Armées-Jeunesse pour l'ensemble de son action auprès des jeunes praticiens.

Nous sommes intervenus dans 23 IFSI et 2 Facultés, sur 12 départements de Moulins à Valence, du Puy-en-Velay à Thonon. Nous avons ainsi rencontré plus de 8.000 étudiants.

Plus de 1.300 jeunes ont souhaité garder le contact, 83 d'entre eux (étudiants infirmiers et médecins) ont fait une PMIDN. De nombreux contrats d'ESR, dûment remplis, ont été envoyés à la DCSSA. Il est à noter que 2 personnes se sont même engagées dans l'active.

SUITE : IN MEMORIAM PHC (H) ROGER BAPTISTE (1915-2019)

Dans le même temps, il est en relation avec différentes associations d'officiers de réserve. Administrateur, depuis 1963, du groupement des officiers de réserves du service de santé des armées (GORSSA), il en est secrétaire général de 1963 à 1979, puis vice-président du GORSSA de 1979 à 1981 et président de 1981 à 1984.

Administrateur de l'Union nationale des officiers de réserve (UNOR) de 1964 à 1986, il en est le vice-président aux titres des services communs de 1967 à 1986.

A titre personnel ou représentant la ou les associations dont il est membre, il participe à de nombreux colloques, réunions, conférences, cérémonies....

Le décès de son unique frère André, mort pour la France le 23 mai 1940 à Beaumont-en-Argonne (Saint-Cyrien, promotion « *la plus grande France* ») a profondément marqué notre confrère Roger. Il s'était fait un devoir de faire honneur à ce frère disparu si tôt.

En souvenir de ce frère André, le pharmacien en chef (h) Roger BAPTISTE offrait à la Fédération nationale des

pharmaciens de réserve un drapeau neuf au cours d'une émouvante cérémonie qui eut lieu le 13 novembre 2000 dans la salle capitulaire de l'École du Val de Grâce, en présence des autorités du service de santé des armées et de nombreux officiers de réserve.

Ses activités lui valurent de nombreuses récompenses et témoignages de reconnaissance, citons : officier de la Légion d'Honneur (1983), commandeur de l'ordre national du Mérite (1990), officier des Palmes académiques (1978), chevalier du Mérite militaire (1959), médaille d'or des Services militaires volontaires (1976), médaille d'honneur du Service de santé échelon bronze (1966), chevalier de l'ordre de la Santé publique (1963).

Après une vie bien remplie et riche d'événements, Roger BAPTISTE est parti dans la discrétion le 18 octobre 2019.

PHCS® Jean-Claude Schalber
Président de la Fédération nationale
des pharmaciens de réserve

LA MÉDAILLE DES RÉSERVISTES VOLONTAIRES DE DÉFENSE ET DE SÉCURITÉ INTÉRIEURE (MRV-DSI)

JULIEN GELAS¹, BERNARD MASSOUBRE², CAROLINE BOULLIAT³

Depuis le 4 juillet 2019, une nouvelle décoration enrichit la liste des décorations françaises : la Médaille des Réservistes Volontaires de Défense et de Sécurité Intérieure (MRV-DSI). Dans le même temps, la médaille des services militaires volontaires (MSMV) arborés jusqu'alors par les réservistes disparaît. Dans ce contexte, il paraît intéressant de revoir les notions élémentaires de phaléristique, science auxiliaire de l'histoire qui étudie les ordres, décorations et médailles.

Le port des décorations est régi par l'instruction n°10300/DEF/EMAT/LOG/ASH-DEF/DCCAT/LOG/REG relative aux tenues et uniformes des militaires des armes et services de l'Armée de Terre et l'instruction n°18000/DEF/DCSSA/AA/PAPS relative aux différentes tenues revêtues par le personnel militaire du Service de Santé des Armées du 13 octobre 2015. Néanmoins, ces règles sont mal connues et donnent lieu parfois à quelques curiosités lors des commémorations en France ; elles sont rappelées dans le tableau ci-après.

<p>Tenues de cérémonie Tenues de travail → barrette = dixmudes</p>	
<p>Tenue de prise d'armes → insignes complets de décoration de dimensions réglementaires = pendantes</p>	
<p>Tenue de soirée (officiers) → Insignes de modèle réduit sur spencer</p>	
<p>Tenue civile → fixe ruban ou rosette</p>	
<p>Tenue de combat Tenue de sport Récipiendaire d'une décoration Personne qui n'a pas de décoration → Pas de décoration</p>	 <p>* Article 433-14 du Code Pénal Est puni d'un an d'emprisonnement et de 15000 euros d'amende le fait, par toute personne, publiquement et sans droit, de porter un costume, un uniforme ou une décoration réglementés par l'autorité publique.</p>

Depuis le 13 mars 1975, les réservistes se voyaient attribuer la **Médaille des Services Militaires Volontaires (MSMV)** ; elle est aujourd'hui portée par le plus grand nombre. Cette décoration a été créée par le Président Valéry Giscard d'Estaing, suite à la disparition de l'ordre du mérite militaire de 1963.

La nouvelle MRV-DSI est indissociable de la MSMV. Nous attirons l'attention du lecteur sur le privilège des réservistes à porter cette décoration, totalement absente des tenues de nos camarades d'active.

A l'instar de la médaille de la Défense Nationale, l'attribution de la MSMV souffrait d'un système d'attribution complexe se basant sur l'ancienneté, les témoignages de satisfaction et des points accumulés. Le décret n°2004-3 du 2 janvier 2004 annonce la simplification puisqu'elle redéfinit la MSMV. Elle est alors « destinée à récompenser la fidélité de l'engagement des réservistes opérationnels et des réservistes citoyens ». L'instruction n° 3500/DEF/CAB/SDBC/DECO/B/5 vient préciser ce décret : « Il n'y a pas lieu de considérer le nombre et la valeur des activités effectuées ».

Il fallait 3 ans d'ancienneté pour obtenir la MSMV bronze, 10 ans pour l'argent et 15 ans pour l'or.



Ordre du Mérite militaire

Médaille des Services Militaires Volontaires

Postérieurement au 14 juillet 1789, la **Garde Nationale** se crée spontanément avant d'être consacrée en 1799 par Napoléon Bonaparte. Sous l'impulsion de François Hollande et en réponse aux attentats terroristes qui ont meurtri la France en 2015 et 2016, la Garde Nationale est rétablie le 13 octobre 2016. Cette organisation dirigée par la Générale Anne Fougerat réunit 76 000 réservistes issus des armées, de la gendarmerie et de la police nationale. La MSMV, attribuée uniquement aux militaires, seule décoration à récompenser le volontariat des réservistes n'est plus suffisante et elle doit alors être élargie aux autres forces.

Le décret n° 2019-688 du 1^{er} juillet 2019 relatif à la **Médaille des Réservistes Volontaires de Défense et de Sécurité Intérieure** fixe les conditions d'obtention de cette décoration. Celles-ci sont complétées par 2 arrêtés et expliqués dans un guide édité par le Ministères des Armées.

Cette médaille récompense, au même titre que la MSMV, les réservistes de la réserve opérationnelle militaire mais également les réservistes civils de la Police Nationale et les réservistes Citoyens (Armée et Police), exception faite des anciens militaires soumis à l'obligation de disponibilité. Cette décoration peut à présent être décernée par le Ministère des Armées et le Ministère de l'Intérieur. Elle se place dans l'ordre protocolaire en lieu et place de la MSMV (après la médaille de la Défense Nationale et avant les médailles d'honneur) et donne lieu à l'attribution d'un diplôme.

Le décret précise que la médaille est large de 32 mm et présente à l'avant un profil de la République et au revers l'inscription « *Réserviste volontaire de défense et de sécurité intérieure* ».

Le ruban est large de 37 mm, de couleur bleu outremer, partagé par une bande médiane rouge foncé du tiers de la largeur pour l'échelon bronze, agrémenté d'un liseré blanc de 3 mm pour l'échelon argent et d'un liseré jaune de 3 mm pour l'échelon or. Ce ruban est identique à la MSMV sauf pour l'échelon or.

La nouveauté par rapport à la MSMV est d'une part, la disparition de la rosette sur l'échelon or et l'apparition d'une agrafe en métal blanc. Elles sont de trois types : « *Garde nationale* » ; « *Réserve citoyenne* » et « *Partenaire de la garde nationale* ».



Un personnel qui ferait partie de plusieurs réserves ne peut pas avoir plusieurs médailles. De plus, l'agrafe « *Partenaire de la garde nationale* » est réservée à l'échelon or.

Considérant que la MRV-DSI n'est pas acquise de droit par le réserviste, les modalités d'attribution sont singulières puisqu'il est possible de l'obtenir de deux façons non cumulables.

Premièrement, il est possible de l'obtenir en fonction de l'ancienneté acquise dans la réserve au 31 décembre (comme la MSMV) :

- Echelon bronze : 3 ans
- Echelon argent : 10 ans
- Echelon or : 15 ans

LA MÉDAILLE DES RÉSERVISTES VOLONTAIRES DE DÉFENSE ET DE SÉCURITÉ INTÉRIURE (MRV-DSI)



Deuxièmement, il est possible de l'obtenir en fonction du nombre de jours effectivement payés dans Concerto, depuis l'entrée en vigueur du décret (le 4 juillet 2019).

- Échelon bronze : 37 jours d'activités
- Échelon argent : 185 jours d'activités
- Échelon or : 370 jours d'activités

Compte tenu du fait que l'accès à un échelon peut être direct, un personnel qui effectue 370 jours d'activités en 5 ans par exemple, peut obtenir l'or en 5 ans au lieu de 15 ans auparavant.

La Garde Nationale incite de cette façon les réservistes, qui effectuent beaucoup de jours au profit de la nation, à être récompensés plus vite.

Néanmoins, les activités antérieures au 4 juillet 2019 ne sont pas comptabilisées, ce qui pénalise des réservistes déjà méritants. Nous évoquons ici uniquement le nombre de jours, le nombre d'années étant conservé.

En ce qui concerne la remise de la médaille d'or avec l'agrafe « *Partenaire de la garde nationale* », aucune ancienneté, ni nombre de jours ne sont requis. C'est d'ailleurs dans ce cadre que la première remise a été célébrée sous les Ors de la République, à l'Hôtel de Brienne, par Geneviève Darrieussecq, secrétaire d'État auprès de la ministre des Armées. Elle a profité de la remise du prix « *Réserve-entreprise* » pour remettre la médaille à Philippe de Mijolla (BearingPoint France) et Christian Estrosi (Maire de Nice).

De plus, la médaille peut être décernée à titre exceptionnel à n'importe quel échelon sans conditions d'ancienneté, pour une qualité des services rendus exceptionnelle ou en cas de décès ou de blessure.

Il convient à présent de préciser quelques dispositions particulières liées à cette médaille.

D'une part, les anciens porteurs de la MSMV ont toujours le droit de la porter mais elle sera remplacée par

la MRV-DSI lors d'un passage à l'échelon supérieur. Il est donc interdit de porter simultanément les deux médailles, et les porteurs de la MSMV or n'ont pas le droit de porter la MRV-DSI or.

D'autre part, l'attribution de la MRV-DSI n'est plus bloquante pour l'obtention d'une autre décoration. En effet, auparavant l'attribution de la MSMV bloquait le réserviste pour une période de deux ans pour avoir le droit de se voir décerner une autre décoration (médaille de la Défense Nationale, ordre national ou autre). Cette disposition a été abrogée.

Pour finir et en précisant que ce n'est pas une condition sine qua non, la MSMV or ou la MRV-DSI or est un préalable attendu à une éventuelle nomination ou promotion dans l'Ordre National du Mérite.

RÉFÉRENCES

<http://www.france-phaleristique.com/>

<http://www.phaleristique.net/forum/>

Guide relatif aux conditions d'attribution de la médaille des réservistes volontaires de Défense et de sécurité intérieure (MRV-DSI)

<https://garde-nationale.gouv.fr/>

PETIT MÉMOIRE À PARCOURIR AVANT SA PREMIÈRE MISSION EMBARQUÉE

JEAN-JACQUES LEHOT¹, YOHAN PAGES², GRÉGOIRE RENAUD³, NICOLAS CHAMPS⁴

1. INTRODUCTION

La Marine Nationale (MN) allie traditions et modernité. Ses traditions sont souvent issues de la marine à voile mais les nouvelles technologies sont essentielles dans les domaines de l'armement, de l'électronique et de la communication. Ainsi, des centaines de métiers sont nécessaires à l'accomplissement des tâches allouées sur le territoire national et outre-mer. Les marins sont habitués aux affectations courtes et différentes les uns des autres. Cette politique vise à ouvrir le spectre des compétences du personnel marin, en étant employé dans des affectations variées.

À partir de notre connaissance de la Mission Jeanne d'Arc, nous proposons quelques clés permettant aux civils, réservistes ou aux personnels effectuant leur première mission sur un bâtiment de la MN de mieux s'y intégrer, des modifications pouvant être nécessaires pour d'autres missions et bâtiments.

2. USAGES, INTERDICTIONS ET TRADITIONS

Les usages sont ceux décrits dans le règlement général des Armées avec cependant des spécificités :

- Organisation des personnels par « carré » pour les repas et la détente¹ : Équipage, officiers mariniens, officier subalternes, officiers supérieurs, commandant.
- Port de la coiffure lors du poste de manœuvre générale (arrivée ou départ d'escale) ou pour répondre à une convocation formelle (appel du bord, pacha...) mais pas de coiffe à l'intérieur du bâtiment.
- A quai, lorsqu'un officier monte à bord ou descend, il est d'usage de se mettre au garde à vous. Cet ordre est annoncé par le personnel à la coupée en disant « sur le bord ».
- Lors du passage de la coupée, en montant et en descendant, un garde à vous rapide est fait vers l'arrière du bâtiment (la poupe) ; ce geste traditionnel provient de l'ancienne marine, le poste du commandant se trouvant habituellement à l'arrière.

De plus, la MN possède quatre forces principales : la force d'action navale (qui correspond aux bâtiments de surface), la force océanique stratégique (les sous-marins), l'aéronautique navale, et les forces des fusiliers-marins et commandos. Ces forces sont complémentaires, et les bâtiments sont armés de marins venant de ces quatre horizons.

Chaque élément ayant des règles spécifiques et des us et coutumes à part entière, les mentalités sont différentes.

Les interdictions :

- Dire « *Mon* » devant le titre de la personne²
- Prononcer certains mots à bord³
- Pour un aéronef : dire « *atterrir* » au lieu de « *apponter* »
- Dire « *drapeau* » au lieu de « *pavillon* »
- Boire plus d'une unité d'alcool au déjeuner et au dîner, sans rétrocession possible (IP 132).

Les traditions

Elles sont nombreuses à bord des bâtiments : passage de la Ligne (Équateur), du Cercle Polaire, remise de galons, etc. Vous aurez la chance de les découvrir en fonction de vos missions.

3. ACTIVITÉS :

Le quart

Le travail du marin, qu'il concerne la navigation ou l'opérationnel, est rythmé par le quart. Ce rythme permet aux marins de maintenir un repos physiologique tout en travaillant de nuit, et ainsi d'avoir une "routine" permanente dans l'exercice du quart. Par exemple, un marin qui travaille de 08h à 12h, reprendra de 20h à 00h, puis de 12h à 14h, etc). Il est donc courant de croiser du personnel dans les coursives à 3h45 du matin.

Déroulement d'une journée type

Les activités sont rythmées au son du clairon et /ou les haut-parleurs du bord :

Réveil : « *Branle-bas, branle-bas*⁴ » (en anglais : Call the hands)

¹ Chaque carré élit un président et un vice-président qui doivent être approuvés par le commandant. Lorsque le repas est servi, il est d'usage de dire : « Vive le président » ou dans le carré commandant « Vive le commandant ». Ces derniers sont servis en dernier. Si on arrive en retard ou repart en avance, dire : « Service, président ». Éviter de parler travail au carré.

² Décision de Napoléon 1^{er} après Trafalgar.

³ . A la place, une périphrase peut être bienvenue (exemple : la bête aux grandes oreilles...)

⁴ . Le branle était, à l'époque de la marine à voile, le hamac des marins. Du fait du manque de place, le marin le mettait à bas au lever et le rangeait.

« La rampe, la rampe, petit-déjeuner de l'équipage⁵ »

Appel : rassemblement

Postes (quelques exemples) :

« Poste de manœuvre générale, la demi-bordée X étant de quart »

- Poste de propreté (Sweepers)
- Postes de rangement Aviation
- Armement des locaux POD11
- Rondes, etc.

Sports⁶

Briefing des activités

Masquage des feux : fermeture des hublots en mer durant la nuit.

Détection incendie, rappel au poste de combat, rappel au poste de sécurité : chaque personne a un rôle et une place à bord en cas d'alerte sécurité. Vous devez le connaître pour votre propre sécurité et celle des autres.

Repos

Le « dimanche à la mer ou à quai » est une journée de repos pouvant être fixée éventuellement un jour de semaine selon les nécessités opérationnelles. L'appel est plus tardif ou absent et des activités de loisir (jeux de société, compétitions sportives, etc.) et conviviales (goûter, barbecue, cinéma) peuvent être organisées. Ces adaptations visent à « durer » à la mer en permettant aux marins de se reposer un peu pendant les longues périodes sans toucher terre.

Le « samedi inversé » comporte du repos le matin, et le travail l'après-midi et en soirée. Cette organisation est surtout prise en escale, les veilles d'appareillage.

Second : commandant en second

COMOPS-CAO : commandant adjoint opérations (3 par ordre hiérarchique, après le pacha et le second)

COMANAV-CAN : commandant adjoint navire

COMAEQ-CAE : commandant d'équipage

DIREC : directeur de l'EAOM (uniquement sur le PHA qui embarque l'EAOM)

OFF MAN : Officier de manœuvre

OQO : Officier de quart opérations

OQN : Officier de quart navigation

OCDQ : officier chef de quart (responsable de la conduite du navire en passerelle) BIDELE : capitaine d'armes (responsable du service courant et de la discipline à bord)

Commissaire d'escale : officier chargé d'organiser les escales

Midship⁷ : le plus jeune officier d'un carré, ou élèves officiers (EO) de l'École d'Application des Officiers de la Marine (EAOM)

Chef commis : chef du secteur cuisine+ motels et commis (magasiniers)

Motel : maitre d'hôtel des carrés,

DDI : directeur d'intervention

DDL : directeur de lutte

ALFAN : commandement pour la Force d'Action Navale

ALindien : commandement pour l'Océan Indien

5. GRADES

Appellations :

A partir de 4 galons : Commandant

Surnoms :

CV : cap-de-vau

LES GRADES LES APPELLATIONS



4. LES PERSONNES :

Pacha : commandant de bord

⁷ Appellation d'origine anglaise ; le poste des jeunes officiers était situé au milieu du bateau à l'époque de la marine à voile ; ainsi ils étaient moins incommodés par les mouvements du bateau. Le midship est autorisé à être impertinent dans son carré.

CF : frégaton
CC : corvettard
LV : loufiat
MP : cipal
PM : patron
QM1 : chouf
QM2 : crabe
Aumônier : padre

6. PRINCIPAUX TYPES DE BÂTIMENTS

PA : porte-avion
PHA (ancien BPC) : porte hélicoptère amphibie (photo 1)
FS : frégate de surveillance
FREMM : frégate (européenne) multi-missions
FLF : frégate de type Lafayette
PHM : patrouilleur de haute mer (anciens Aviso)
PR : pétrolier-ravitailleur
BSAM : bâtiment de soutien et d'assistance métropolitain
Remorqueur
SNA : sous-marin d'attaque à propulsion nucléaire
SNLE : sous-marin nucléaire lanceur d'engin
Drôme : ensemble des embarcations utilisées pour aller à terre ou pour opérations de sauvetage (semi-rigides, FUTURA).

7. VOCABULAIRE

Opérations :

MANAVIA : manœuvres aviation
RAM : ravitaillement à la mer
NAVRES : navigation en eaux resserrées (mesures organisationnelles pour assurer la sécurité lorsque le bateau navigue à proximité immédiate des côtes, photos 2 et 3)
LIC : lutte contre l'immigration clandestine.
MCO : maintien en condition opérationnelle (maintenance)
CO : central opérations
SIC : service information et communication
Mouiller (ou piocher) : jeter l'ancre
Mille marin (Nautique) = 1852m.
Nœud : vitesse de 1 Nautique/heure.
PIM : vitesse moyenne nécessaire pour atteindre une destination.
Autoposition : état d'un bâtiment dont la position est fixée par GPS et ajustée automatiquement (uniquement sur bâtiments modernes équipés de PODs).
SA (1 à 3) : stade d'alerte (maximum=1)
FP : force protection (armement)

Exercices :

EVOLEX, SECUREX (homme à la mer, incendie, H2S, accident de plongée, etc.), VISITEX, TRANSFUSEX, GUNEX, MACOPEX, PASSEX, PRERAM, etc.



PHA Mistral et FUTURAs

Vie quotidienne⁸ :

Bannette : couchage

Coopérative : magasin de bord

Carré : salle à manger

Poste : désigne selon le cas la chambrée ou l'activité.

Le poste de combat⁹ est le lieu de rassemblement des personnels selon leur fonction.

Tenues :

TPB : tenue de protection de base (pour tous en mer)

Mi-drissé : tenue portée sous la ceinture (sur ordre en cas de chaleur)

Petit/grand blanc : tenue blanche de cérémonie (sans/avec veste)

Dans le bâtiment :

Cambuse : local où sont entreposées les denrées alimentaires.

Coupée : passerelle permettant l'accès entre le bord et le quai

Coursive : couloir

Coursive aveugle : coursive ouverte sur l'extérieur

Échappée : passage vertical (escalier ou échelle)

Drôme : ensemble des embarcations du bâtiment.

Passerelle : zone appropriée à la conduite des opérations (navigation ou aviation) Plage : espace ouvert sur

l'extérieur parfois utilisé pour les pauses.

Radier : local submersible abritant la batellerie (E-DAR et CTM) dans les bâtiments amphibies

Ballast : compartiment pouvant être rempli d'eau afin d'alourdir un bâtiment amphibie ou un sous-marin.

Soute : magasins

Gisement : situation d'un local. Exemple : F 0527 (F : tranche, de l'avant vers l'arrière ; 05 : pont ; 2 : numéro d'ordre longitudinal d'avant en arrière ; 7 : numéro d'ordre transversal à partir du centre, « 0 » au milieu, pairs à bâbord, impairs à tribord).

Navigation, propulsion¹⁰ :

Énergie :

DAP : Diesel alternateur de propulsion (au nombre de 3 sur PHA)

DAA : Diesel alternateur auxiliaire (1 sur PHA)

DAS : Diesel alternateur de secours (1 sur PHA)

Propulsion et manœuvre :

PODs¹¹ : Propulsion Or Derive : dispositifs de propulsion et d'orientation du bâtiment (nacelles orientables sous l'eau avec petite ligne d'arbre et moteur électrique)

PEs : propulseurs d'étrave : dispositifs d'aide à la manœuvre lors de l'appareillage, de l'accostage et de l'autoposition.



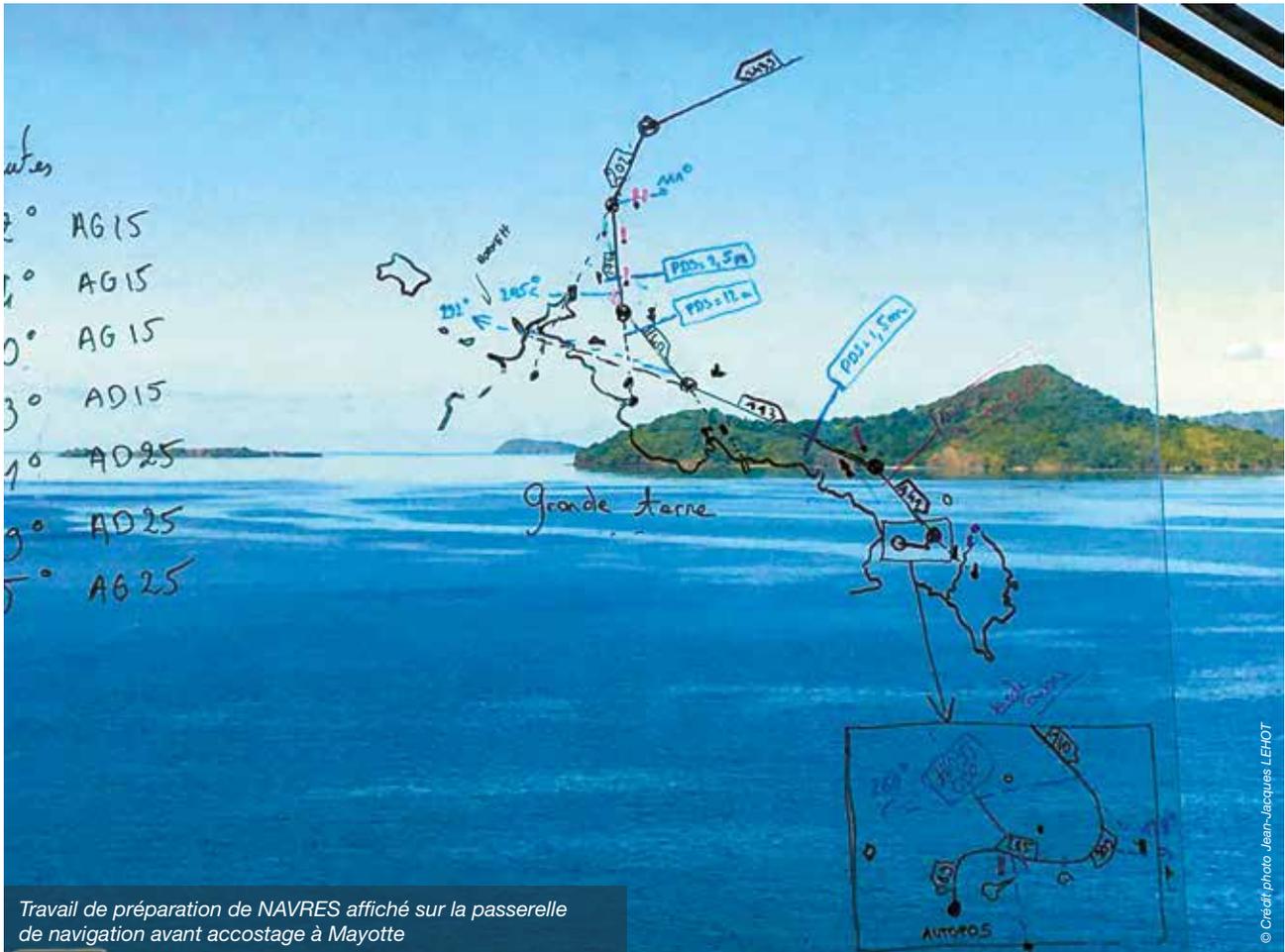
Accostage au Port-des-Galets (La Réunion)

© Credit photo Jean-Lacques LEHOT

⁸ L'hébergement dépend du tonnage du navire et du statut du marin. Ainsi, il est d'usage sur les plus gros bâtiments (PHA Mistral par exemple) que les officiers supérieurs soient seuls dans leur poste. Sur les plus petits bâtiments ou avec beaucoup de monde, il n'est pas rare de voir des postes avec plus de 20 personnes

¹⁰ Sur les PHA, chaudière et moteurs ont été remplacés par des générateurs électriques qui alimentent les PODs.

¹¹ Les PODs, de même que les propulseurs d'étrave, améliorent la manœuvrabilité du bâtiment par rapport aux hélices à arbre classique. Les PODs comportent chacun un moteur électrique alimenté par les générateurs. Dans les situations où une panne engendrerait un danger immédiat (ex : proximité de plusieurs bâtiments), un marin est placé préventivement à proximité immédiate du POD (« Armement des locaux POD »)



Travail de préparation de NAVRES affiché sur la passerelle de navigation avant accostage à Mayotte

© Credit photo Jean-Jacques LEHOT

Équipements :

Refroidissement :

FAs : Frigo-airs : au nombre de 3 sur PHA, dispositifs de réfrigération de l'ensemble du bord (serveurs informatique, communications, locaux). Le liquide de réfrigération amène nominalement l'eau de mer à 6°C avant distribution.

Osmoseur :

Fourniture d'eau douce à partir d'eau de mer.

Divers :

Aubette : entrée/sortie du port vers la terre

Aussière : cordage épais permettant d'amarrer le navire à quai.

Bout : ficelle ou corde.

Bollards : pièces métalliques servant à capeler les aussières sur un quai.

Baille : nom donné à l'École navale

Bordache : élève de l'École navale

Hi-Fog : système anti-incendie injectant de l'eau depuis le plafond des locaux

KIPS : kit individuel de premier secours

8. CONCLUSION

Pour arriver avec tous les codes nous vous conseillons ces lectures :

« Marine et bons usages » de l'amiral Vercken (www.netmarine.net)

Guide du marin (http://cinbrest.marine.defense.gouv.fr/IMG/pdf/Guide_du_marin_2018-V1-2.pdf)

Si vous êtes dans un carré officier vous pouvez également vous procurer « l'Argot Baille » qui vous donnera la signification et l'origine de tous les mots et acronymes que vous entendrez dans la bouche de vos hôtes.

Bon embarquement, bon vent et bonne mer !

RÔLE DES PHARMACIENS DE LA MÉDECINE DES FORCES

YVES LECOINTRE'



La Direction de la Médecine des Forces (DMF), a organisé un séminaire des Pharmaciens de la Médecine des Forces le mardi 15 Septembre 2020 à Tours.

En raison du contexte sanitaire, la DMF autorisa, en plus des Pharmaciens d'active, un seul Pharmacien réserviste par CMA ou CSS à cette formation. Dans le respect des distanciations physiques, lavage des mains et port du masque, le MG Christian Bay, Directeur Adjoint de la DMF, nous a accueillis et nous présenté le programme de la journée.

Le Pharmacien en Chef Richard le Bars, Responsable du bureau Division et Organisation, nous présenta ce programme riche et très instructif pour les Réservistes :

- Bilan des actions menées depuis le premier séminaire des Pharmaciens
- Présentation du rôle des pharmaciens de la médecine des forces
- Grille d'audit du contrôle interne de niveau 1
- Destruction des stupéfiants : Actions réalisées par les CMA, disposition particulière sur les Gamma-OH
- Excursion de températures
- Référentiel en équipement
- Retex COVID

Quelles sont les raisons de ce forum, ouvert aux Pharmaciens de Réserve ?

La transformation du service de santé des armées a entraîné en 2017 et 2018, la dissolution des six DRSSA et la disparition concomitante des pharmaciens adjoints et conseillers auprès du commandement dont les attributions étaient régies par l'instruction de première référence.

Désormais les pharmaciens de la médecine des forces (MdF) reprennent les missions remplies par les pharmaciens des DRSSA. Ils occupent des fonctions au sein de la DMF au niveau du bureau « Pharmacie-Équipement-Ravitaillement-Infrastructure » (PERI) de la division « Organisation ».

Chaque CMA peut disposer d'un ou plusieurs Pharmacien de Réserve mandatés pour accomplir des missions spécifiques. Ces pharmaciens forment un réseau piloté par le bureau PERI.

Sous l'égide de la division « Organisation » de la DMF, les pharmaciens de la DMF ont en charge l'organisation et le fonctionnement du Ravitaillement sanitaire ainsi que la surveillance technique, le contrôle de l'application de la réglementation sur les substances vénéneuses destinées à la MdF et les contrôles internes fonctionnels définis par l'instruction de seconde référence, ci-dessus.

Dans ce contexte et afin d'harmoniser les contrôles internes dans les établissements subordonnés à la DMF, le MGI Jean-François Boin, Directeur de la Médecine des Forces, a décidé de confier :

- le contrôle interne de niveau 1 aux pharmaciens affectés dans les CMA et CSS
- le contrôle interne de niveau 2 aux pharmaciens affectés à la DMF

Les modalités d'exécution de ces contrôles relèvent du bureau PERI de la division organisation de la DMF. Le cas particulier de la Corse fera l'objet d'une organisation particulière par le bureau PERI en concertation avec le pharmacien de l'échelon santé spécialisé en milieu aéronautique.



Responsabilité territoriale des pharmaciens de la direction de la médecine des forces

Les Pharmaciens de la DMF sont les référents pharmaceutiques pour les secteurs géographiques suivants :

- Blanc : Pharmaciens DMF/DIV/ ORG/PER
- Bleu : Pharmaciens DMF/ DIV MIL/ESSM-T
- Rouge : Pharmaciens DMF/DIV MIL/ESSM-T

Un grand merci à l'accueil chaleureux du MG Christian Bay, Directeur Adjoint MdF et aux formateurs, les Pharmaciens en chef Richard le Bars et Laure Beauvillain, du bureau Organisation.

Le groupe d'une vingtaine de stagiaires, nous a permis de nous connaître et de mieux mesurer les spécificités de chacun.

Les contrôles pharmaceutiques de niveau 1 sont déjà programmés sur les 15° et 16° CMA.

RÉFÉRENCES

- a) Instruction ministérielle n°1400DEF/DCSSA/OL/ER du 9 juin 2019
- b) Instruction N°5019/ARM/DCSSA/AF/cis du 11 février 2019

ACTUGORSSA NOUVELLE FORMULE



Avec ce numéro 4/2020, nous inaugurons la nouvelle formule de notre revue qui sera désormais adressée aux membres à jour de leur cotisation **par voie électronique**. Il est donc indispensable que vous communiquiez **vos adresse mail** (si ce n'est déjà fait) aux Présidents et/ou Secrétaires

de vos associations respectives. Nous vous rappelons que les adresses d'administrations ou de collectivités ne sont pas valables, car le fichier sera systématiquement rejeté, compte tenu des contraintes de sécurité informatique. Privilégiez donc votre adresse mail personnelle, le GORSSA s'engageant, bien entendu, à ne communiquer les adresses qui lui sont confiées à aucun organisme ou banque de données.

Le secrétariat du GORSSA reste à votre disposition pour tous renseignements complémentaires.

Vous pouvez le joindre par mail :

gorssa.national@gmail.com

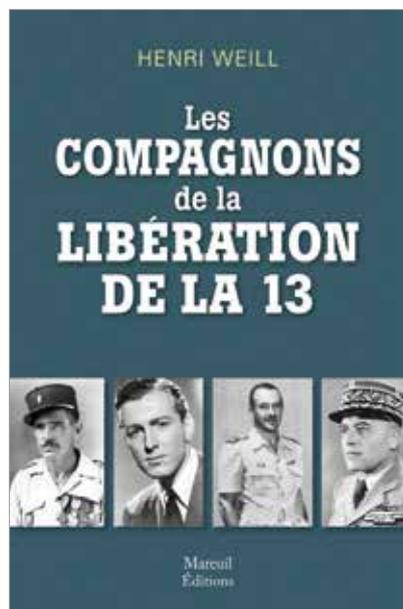
ou par téléphone :

01 46 31 68 21 ou 06 49 22 02 89.

Le Rédac'Chef MCSCN(h) Jean-Dominique CARON

OUVRAGES PARUS - BIBLIOGRAPHIE

Jean-Dominique CARON, Yvon MESLIER, Jean-Pierre MOULINIÉ, et Marie-Hélène SICÉ

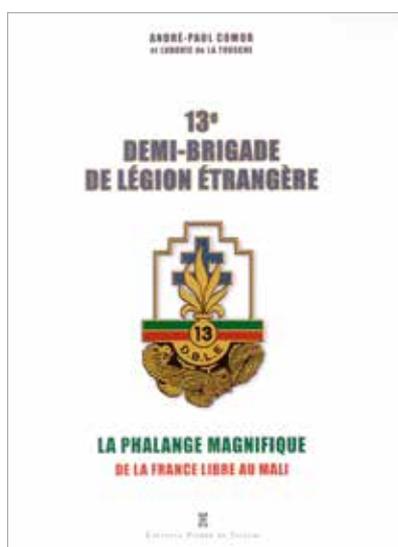


LES COMPAGNONS DE LA LIBÉRATION DE LA 13

Henri WEILL
Éditions MAREIL

Ils sont 97 militaires de tous grades de ce régiment à avoir reçu la croix de la Libération (sur 1038 titulaires). Si le chiffre est aussi important, c'est que la 13^e DBLE a joué un rôle considérable dans la constitution des Forces françaises libres. Dès juillet 1940, ce sont 900 militaires sur 1619 qui choisissent, au retour de Norvège, de rejoindre l'Angleterre et le général de Gaulle plutôt que l'Afrique du Nord et le maréchal Pétain. D'autres, comme Pierre Mouchel-Blaisot, les lieutenants Simon et Messmer, Pierre de Maismont, Jean-Pierre Mallet, Jacques Rouleau, les cousins Magrin, n'ont pas combattu en Norvège mais ont pourtant rejoint les FFL ainsi que la "13", dans des conditions souvent périlleuses. Légionnaires de la "13" en juin 40, civils qui gagnent l'Angleterre, officiers ayant servi dans un régiment fidèle à Vichy mais qui choisiront ultérieurement la France libre, militaires servant dans une autre unité de la Résistance mais qui rejoignent quand même la "13", les profils sont multiples, riches, singuliers. Ce livre est l'histoire de ces ralliements, de ces hommes courageux porteurs de la volonté farouche de combattre le nazisme. Il donne un éclairage inédit sur un régiment méconnu de l'histoire de France qui fut notamment à l'origine des Forces françaises libres.

Henri Weill est journaliste et homme de lettres. Fils de légionnaire, il œuvre sans relâche pour la Légion Étrangère. Il a publié plusieurs ouvrages consacrés à cette institution et aux hommes qui la composent. Le 9 juillet 2020, le Général COMLE lui a remis la distinction de légionnaire de 1^{ère} classe d'honneur.



13° DEMI-BRIGADE DE LA LÉGION ÉTRANGÈRE : LA PHALANGE MAGNIFIQUE, DE LA FRANCE LIBRE AU MALI

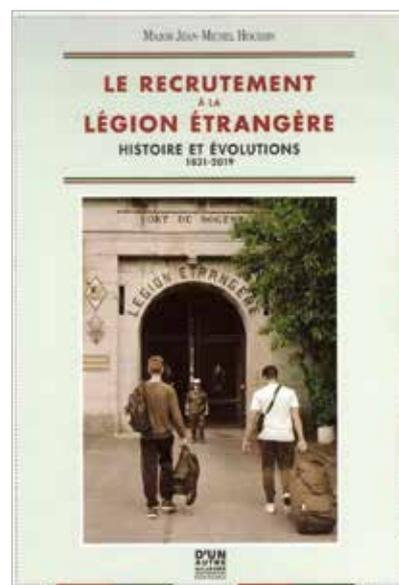
André-Paul COMOR et
Ludovic DE LA TOUSCHE
Éditions PIERRE DE TAILLAC

La 13^e Demi-brigade de Légion étrangère. La « 13 ». Un mythe. Le régiment de toutes les victoires, celles de Narvik et de la France libre, de Bir Hakeim à Colmar. Puis ce fut l'Indochine et l'Algérie. Le régiment avait vingt ans, vingt années de guerre. Et ce fut Djibouti : un coin de terre « française » sur la Corne africaine avec son cortège d'interventions tous azimuts. Cinquante années « sous le soleil brûlant d'Afrique ».

En 2016, la 13 est appelée à une nouvelle aventure ; elle prend ses quartiers sur le causse du Larzac, à La Cavalerie sur les hauteurs de Millau et doit former en urgence plus d'un millier de combattants. Depuis elle enchaîne missions de protection du territoire et opérations extérieures. C'est cette histoire que ce livre raconte, avec la vie concrète de ces légionnaires de la 13, « venus défendre la patrie avec honneur et dévouement ».

Une réalité aussi belle et grande que le mythe qui l'auréolait.

André-Paul Comor est maître de conférences honoraire à l'Institut d'études politiques d'Aix-en-Provence, auteur de nombreux travaux importants sur l'histoire militaire et spécialement la Légion étrangère, dont L'Épopée de la 13^e demi-brigade de Légion étrangère, 1940-1945 (NEL, 1988), Les Carnets du lieutenant-colonel Brunet de Sairigné (NEL, 1990), La Légion étrangère (PUF, coll. « Que sais-je ? », 1992) et Camerone (Tallandier, 2012). Le CNE Ludovic de la Tousche a dirigé également l'ouvrage Le Lycée Militaire de Saint-Cyr, 50 ans d'histoire (Lavauzelle, 2017).



LE RECRUTEMENT À LA LÉGION ÉTRANGÈRE : HISTOIRE ET ÉVOLUTION 1831-2019

Major (er) Jean-Marc HOUSSIN
Édition D'Un Autre Ailleurs

Le recrutement à la Légion Étrangère, au long de ses 189 années d'existence, n'a cessé d'évoluer en fonction de nombreux paramètres que le romanesque n'entrevoit pas ou ne peut laisser apparaître. L'image d'un aventurier enjôleur et roublard, en quête de rédemption, parcourant les sables et les jungles au gré des guerres, est trop belle pour être passée au filtre de la réalité. Outre les raisons personnelles qui poussent un jeune homme à franchir le portail de la Légion Étrangère, puis à y être admis, il existe également une abondance de conditions techniques, administratives

et juridiques qui, au fil des périodes de paix et de guerre, ont été primordiales pour permettre la survie et la pérennité de cette exception, unique sur le planisphère, qu'est l'institution légionnaire.

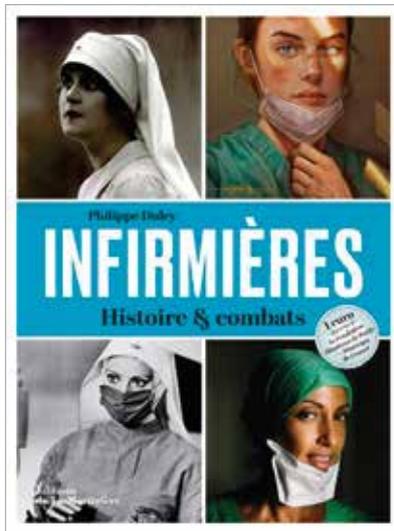
Pourquoi des hommes venus de tous les continents entendent-ils et suivent-ils l'appel du clairon ? Comment sont-ils accueillis, filtrés, sélectionnés ? En vertu de quelles législations deviennent-ils des combattants français, déployés sur l'ensemble du spectre des conflits où la France a été, est et sera engagée ?

Ce livre restitue avec pragmatisme le fonctionnement et les règles qui ont régi le recrutement au sein de la Légion Étrangère depuis 1831, permettant ensuite de concevoir, par une alchimie atypique, une unité de combat exemplaire que nous envie le monde entier depuis près de deux siècles.

Le Major (er) Jean-Michel HOUSSIN a effectué son service national au 1^{er} RPIMa, d'avril 1979 à avril 1980, où il finira son temps de service comme sergent. Au mois de juin 1981, il s'engage à la Légion Étrangère. Il sert dans le au sein de la 13^oDBLE, du 5^oRE, du 3^oREI et du 2^oREI. Ayant effectué plus de quinze OPEX, nommé major en 2001, il est élu président des sous-officiers du 2^e REI en 2006.

En 2016 il rejoint le Groupement de recrutement de la Légion étrangère pour y prendre les fonctions de chef du bureau emploi recrutement sélection, et mener une action déterminée pour rénover et moderniser le dispositif de recrutement. Il innovera également en élaborant et en mettant en œuvre le premier bureau de recrutement ultramarin, en Polynésie Française qui ouvrira ses portes en mars 2018.

Son attachement à la Légion étrangère fera naître une passion pour son histoire. Ses recherches et son investissement lui permettront de mener à bien la mise en œuvre et la construction du monument aux morts au sein du quartier colonel de Chabrières, puis de participer à la rédaction d'un livre sur le 2^e REI avec André-Paul COMOR, avant de rédiger celui sur l'histoire du recrutement légionnaire. Après 38 années de service, le major HOUSSIN quitte l'institution le 1^{er} février 2019. Il est titulaire de nombreuses décorations, dont la Médaille Militaire, la Croix de chevalier de l'Ordre National du Mérite, la Croix de la Valeur Militaire avec étoile de bronze.



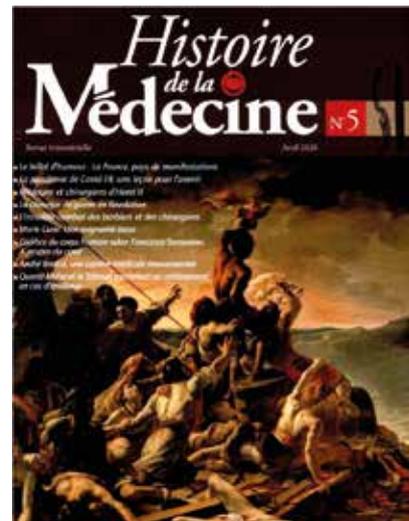
INFIRMIÈRES, HISTOIRES ET COMBATS

Philippe DULEY

Éditions de LA MARTINIÈRE

Ce livre est un hommage aux millions d'infirmières qui, chaque jour à travers le monde, donnent beaucoup plus que leur temps, plus que leurs gestes précis et apaisants. Ce qu'elles offrent en premier, c'est le réconfort d'une main tendue, une écoute qui parfois suffit à guérir les blessures les plus profondes, une compassion sincère et désintéressée. Pourtant, si admirables qu'elles soient, si redevables que nous soyons à leurs égards, aucun livre comme celui-ci ne leur a jamais été dédié. L'auteur témoigne de leur quotidien, avec une première partie consacrée uniquement à leurs combats d'aujourd'hui, combats contre tous les maux, jusqu'à l'épidémie du Covid (qui occupe un chapitre entier), mais aussi combats pour leur reconnaissance professionnelle. Cet ouvrage est dédié à leur courage et à leur dévouement, avec toute la reconnaissance que nous leur devons

Ancien rédacteur en chef du Parisien et d'Aujourd'hui en France, Philippe DULEY a également été éditeur au JDD, reporter à l'Est Républicain, Le Progrès, Le Bien Public... Il est l'auteur de plusieurs livres dont Le Roman de Montmartre, La vraie histoire des infirmières et récemment Lettre ouverte aux Français, en collaboration avec Daril Boubakeur. 1€ reversé à la Fondation Hôpitaux de Paris-Hôpitaux de France).



REVUE

« HISTOIRE DE LA MÉDECINE »

sous la direction du Professeur Jean-Noël FABIANI

n°5 avril 2020

Le billet d'humeur : La France, pays de manifestations / La pandémie de Covid-19, une leçon pour l'avenir / Médecins et chirurgiens d'Henri II / La chirurgie de guerre en Révolution / L'irascible combat des barbiers et des chirurgiens / Marie Curie. Une soignante aussi / L'édifice du corps humain selon Francesco Sansovino, à propos du cœur / André Breton, une carrière médicale mouvementée / Quand Moïse et le Talmud exhortaient au confinement en cas d'épidémie



n°6 juin 2020

Réflexion à propos d'une épidémie moderne / L'eugénisme, une récurrence transculturelle 1656 Le grand Renfermement des pauvres / Le chien et la médecine / Les chirurgiens navigants de l'école de Rochefort / André Breton. A l'assaut de la psychiatrie / Alberto Granado, biochimiste et léprologue-baroudeur

NOMINATIONS ET PROMOTIONS

Aux heureux bénéficiaires d'une distinction, nomination ou promotion, nos chaleureuses félicitations !

JORF N°0148 DU 17 JUIN 2020 TEXTE N° 4

Décret n° 2020-727 du 15 juin 2020 portant diverses dispositions relatives aux professionnels de santé et aux psychologues militaires

JORF N°0179 DU 22 JUILLET 2020 TEXTE N° 60

Décret du 22 juillet 2020 portant nomination d'une officière générale Mme la générale de brigade aérienne du corps des officiers mécaniciens de l'air Véronique BATUT est nommée secrétaire générale de la garde nationale et secrétaire générale du Conseil supérieur de la réserve militaire, à compter du 1^{er} août 2020

JORF N°0188 DU 1^{ER} AOÛT 2020 TEXTE N° 50

Décret du 27 juillet 2020 portant nomination dans la réserve opérationnelle

BOC N°65 DU 26 AOÛT 2020

DECISION N°505705/ARM/SSA/DGRH/CHANC/RES du 20 juin 2020 portant attribution pour l'année 2020 de la médaille de la défense nationale aux militaires appartenant à la réserve du Service de santé des armées

La médaille de la défense nationale échelon « argent » avec agrafe « service de santé » est décernée aux militaires appartenant à la réserve opérationnelle dont le nom suit.

Corps des médecins des armées.

MC Barrier Gilles, MC Bonnefoy Marc, MC Converset Céline, MC David Frédéric, MC Kwan Mion, MC Leroy Maurice-Henri, MP Mariaux Evelyne, MC Reynaz Florent, Rothmann Christophe

Corps des pharmaciens des armées.

PP Cabas Guillaume, PC Delafontaine Jean-Marc

Corps des vétérinaires des armées.

VC Fermet-Quinet Eric, agrafes « service de santé » et « missions d'opérations extérieures », VC Heitz Pascal, VC Ithier Delphine

Corps des chirurgiens-dentistes.

CDC Le Bot Patrick,

Corps des infirmiers en soins généraux et spécialisés.

ISG2G Allée Marie-Claude, IBO3G Benso Chantal, IBO2G Borrod William, agrafes « service de santé » et « missions d'opérations extérieures », ICS Couvelaère Sylvie, ISG1G Gaffler Guillaume, agrafes « service de santé » et « missions d'opérations extérieures », ISG2G Hauty Laetitia, ISG1G Lestel Geneviève, ISG2G Puichafray Audrey, ISG2G Poupon Jean-Luc, ISG2G Regnier Frédéric, ISG2G Touzet Béatrice, ISG2G Vesin Armelle, ISG2G Viandon Laurence

Corps des masseurs kinésithérapeute.

MKHCN Lelievre Vincent

Corps des assistants médico-administratifs.

AMACN Serre Jocelyne

Corps des aides-soignants.

ASP Contamine Catherine

BOC N°45 DU 17/06/2020, N°47 DU 24/06/2020, N°51 DU 08/07/2020, N°55 DU 22/07/2020, N°59 DU 05/08/2020, N°63 DU 19/08/2020, N°69 DU 09/09/2020, N°73 DU 23/09/2020, N°75 DU 30/09/2020,
portant nominations dans la réserve opérationnelle du Service de Santé des Armées

Le programme du cycle 2020 – 2021 des conférences de Réanimation préhospitalière de la Division Santé de BSPP, qui se tiendront à l'EVDG, est consultable en ligne sur le site du GORSSA, page d'accueil www.gorssa.fr

Rectificatif : une erreur s'est glissée dans l'éditorial du n° 2-3 2020 de juillet 2020. Il fallait lire ISG2G et non ISG1G pour l'éditorialiste. Nos excuses à l'ISG2G Elisabeth de Moulins de Rochefort, présidente de l'ANMITHRA

LE CONSEILLER SOCIAL DU GORSSA

Le MCS® Georges LE GUEN délégué départemental du Finistère et délégué adjoint en région Ouest de l'UNMR se propose de renseigner tout membre du GORSSA, à jour de sa cotisation, sur la condition sociale des réservistes et plus particulièrement la validation des périodes ESR pour la retraite civile.

Pour joindre le MCS® Georges LE GUEN, contacter le Secrétariat : Madame Sicé au 06 49 22 02 89.



En raison de la crise sanitaire liée au Covid19,
la journée FNCDR-GORSSA
prévue initialement
dans le cadre des journées ADF
le samedi 28 novembre 2020
est annulée et reportée en 2021.

RECOMMANDATIONS AUX AUTEURS

Actu-Gorssa est une revue multi-disciplinaire qui publie des articles concernant l'ensemble des Corps constituant le Service de Santé des Armées à savoir : Médecins, Pharmaciens, Vétérinaires, Chirurgiens Dentistes, Personnels du Corps Technique et Administratif ainsi que les Militaires Infirmiers et Techniciens des Hôpitaux des Armées.

RÈGLES GÉNÉRALES

Les travaux doivent être soumis obligatoirement au format électronique et seront adressés par courriel ou sur CD-Rom au correspondant de rédaction de la discipline concernée.

Ces travaux peuvent être des cas cliniques, des retours d'expérience, des articles de revue de littérature ou tous autres sujets concernant Santé et (ou) Armées. Ces travaux et articles peuvent être illustrés et se limiter à environ 10 000 caractères, espaces compris.

Ils doivent comprendre :

- Pour les articles de revue : un résumé de 10 lignes maximum ainsi que, si nécessaire, des références bibliographiques indexées selon les normes en vigueur et enfin le(s) nom(s) et coordonnées de(s) (l') auteur(s) dont son adresse mail.
- Pour les retours d'expérience et O.P.E.X., un exposé du contexte géopolitique local (voire national ou régional) est très souhaitable.

SOUSSION D'UN ARTICLE POUR PUBLICATION

Le texte de l'article projeté et les illustrations éventuelles seront adressés au correspondant de rédaction de la discipline considérée qui précisera à l'auteur les modalités de publication.

PRÉSENTATION ET CONSEILS DE RÉDACTION

Le texte doit être fourni **en double interligne au format Word 97** (ou versions plus récentes) pour PC (extension .doc). **Éviter impérativement les fichiers pdf**. Les règles typographiques sont les règles en usage dans l'édition. **Les titres de paragraphes devront être distingués**, les éléments importants pourront éventuellement être soulignés.

ICONOGRAPHIE

Les images, graphiques, tableaux doivent parvenir au format image (**un fichier par image**), ils doivent **être appelés dans le texte par numéro et accompagnés d'une légende** courte et précise. Les légendes doivent être soumises sur un document à part.

Ne sont acceptées que les images numériques d'une qualité suffisante, à savoir **largeur minimum de 8 cm** avec une résolution minimum de 300 dpi (pixels par pouce), **transmises dans un format de fichier .jpg, .eps, ou .tif**.

Ce seront donc 3 documents : 1 - texte, 2 - photos numérotées et 3 - légendes qui seront à acheminer en envois séparés.

À CONNAÎTRE : ADRESSES « COURRIEL » DE LA RÉDACTION

Rédacteur en chef, chargé de l'Internet : jeandomon@wanadoo.fr

Président du comité de rédaction : jean-pierre.moulinie@orange.fr

Secrétariat général : gorssa.national@gmail.com

Correspondants de rédaction :

U.N.M.R. : yvon.meslier@wanadoo.fr

F.N.P.R. : norbert.scagliola@wanadoo.fr

U.N.V.R. : fbolnot@vet-alfort.fr

F.N.C.D.R. : mathmathieu91@aol.com

A.N.O.R.S.C.A. : philippe.massicot@orange.fr

A.N.M.I.T.R.H.A. : erick.legallais@hotmail.fr

U.Na.Re.F.S.S.A. : unarefssa-national@orange.fr

Région de Toulon : c.dulaurans@laposte.net

Responsable du listing : COL (H.) Michel CROIZET :

14 Boulevard des Pyrénées – 64000 PAU

michel.croizet@free.fr

